

BULLETIN TRIMESTRIEL

DE L'ASSOCIATION AMICALE

des Anciens Elèves du Likès, Quimper

SOMMAIRE

Réunion de Pâques.....	1	du 30 Mars et du 9 Mai.....	23
Assemblée annuelle de l'Amicale.	3	Chronique de l'Ecole.....	26
Chronique de l'Amicale.....	16	Syndicalisme et C. G. T.....	34
L'admirable vie sociale de M. Hé-		Triomphe de Saint Jean-Baptiste	
naff	20	de la Salle.....	36
Le souvenir de M. Jean Jadé....	21	Congrès de l'Union Regionale de	
Pour le développement de notre		Bretagne à Sainte-Anne d'Auray.	41
Amicale	22	A propos des Noces d'Or du Syn-	
Liste des Jeunes Anciens et An-		dicalisme Chrétien.....	42
ciens qui ont versé leur cotisa-		Mots pour rire.....	44
tion à l'occasion des réunions			

RÉUNION DE PAQUES

C'est le 30 Mars que se réunirent les Jeunes Amicalistes, ordinairement retenus par leurs études lors de l'Assemblée générale. Sensiblement plus nombreux que l'année dernière, — deux équipes de onze, auxquels devraient s'ajouter MM. les abbés Déréat et Dorval et M. Jean Goff, excusés — ils saluent avec empressement leurs anciens professeurs, M. le Directeur, les notabilités de l'Amicale et M. Lozachmeur, aumônier ; puis, en groupes joyeux, ils font le pèlerinage du Souvenir à travers les cours, les classes, les dortoirs, où il y a peu de changements. C'est ainsi que se conserve vivace ou que se raffraîchit toute tranche de vie, partie de nous-mêmes jetée dans le passé.

M. le Directeur obéit à une autre intention, quand il réunit cette jeunesse qui est venue troubler de ses gais propos la quiétude d'une

école en vacances. En quelques mots, il fait la chronique d'une année féconde en résultats universitaires (baccalauréats, brevets, certificats...) ; il souligne, comme il convient, la grande nouveauté qui caractérisera l'année scolaire 1936-37 dans l'historique de l'école : la reconnaissance légale d'une section technique avec les conséquences financières et les avantages professionnels qu'elle comporte. Point d'illusions cependant à nourrir : l'enseignement libre — qui sait progresser en se modifiant — doit se tenir prêt à la lutte qui, plus que jamais, se précise. Où trouvera-t-il les défenseurs autorisés de sa cause, de l'idéal religieux qu'il représente et main-



Un groupe de Jeunes Anciens, à la réunion de Pâques

(PHOTO LE GRAND)

tient fièrement, si ce n'est dans les rangs de ses Amicales, spécialement parmi les jeunes à qui une culture plus forte et une situation plus avantageuse confèrent une mission et des responsabilités plus graves ? M. le Directeur se plaît à féliciter les Jeunes de leurs excellentes dispositions qu'il désirerait voir traduites sous forme de collaboration active à la rédaction du « *Bulletin* ». En toute circonstance, ils maintiendront le renom de l'école, honorée par les succès de tous ses Anciens, et ils se retrouveront dans toutes les œuvres où il y a quelque cause noble à servir.

Après M. le Directeur, c'est M. l'Econome qui régale une trentaine d'appétits qui, pour n'être pas tous très jeunes, n'en feront pas moins honneur à un menu assaisonné de gaieté franche et de bon vin ; aussi l'atmosphère est-elle sympathique, tout à fait favorable aux épanchements, aux confidences facilement émues que permet

l'intimité de la table, une étroite parenté de sentiments, une même ambition à faire dans sa vie, quelque chose de grand, quelle que soit la carrière choisie : le sacerdoce, avec les abbés Boucher, Feunteun et Yeurc'h ; l'enseignement libre avec MM. E. Tanguy, H. Le Gall (Douarnenez), P. Stervinou, P. Nicolas, N. Louboutin, G. Guégan, J.-B. Largenton, J. Taniou, J. Pustoch, R. Henry, J. Cluyon ; le génie civil, avec M. E. Le Montagner ; l'armée, avec les Saint-Cyriens MM. J. Stéphan et H. Le Gall (Pleyben), R. Jaouen ; la marine, avec MM. François Le Doaré, F. Lastennet, M. Lautrédou.

S'étaient excusés : *Louis Toulgoat*, de Scaër, faisant son service militaire à Evreux ; l'abbé *André Kéraval*, du Grand Séminaire ; *Jean Goff*, de Pouldreuzic, retenu par un mariage ; M. l'abbé *Déréat*, professeur de Sciences à Pont-Croix.

Ils partiront bientôt réconfortés par l'amitié et le contact avec leur école ; mais d'abord il faut poser devant l'appareil photographique et conquérir l'état de grâce amicaliste qu'exige un groupement d'Anciens ; chacun règle ses comptes avec M. Jaouen, trésorier, dont le sourire, aurolé d'un magnifique chapeau de velours, signifie indulgence et justice.

Assemblée Annuelle de l'Amicale

9 Mai

Notre Assemblée générale coïncidait cette année avec la fête nationale de Sainte Jeanne d'Arc, avec une crise de mauvais temps et avec quantité de fêtes locales. Beaucoup d'Anciens, traditionnellement fidèles à ce rendez-vous de l'Amitié, se trouvèrent retenus chez eux soit par l'inclemence de l'atmosphère, soit par leurs obligations municipales ou par leurs responsabilités d'organiseurs, contraints à ces titres divers de figurer à une cérémonie religieuse ou patriotique ; car c'est ainsi que chez nous, Bretons, on a voulu honorer l'héroïne, la Sainte qu'on a célébrée avec un enthousiasme rarement égalé, à cause même des brimades gouvernementales. Ce n'est pas nous qui tiendrons rancune à Sainte Jeanne d'Arc de nous avoir ravi des Amicalistes ! Nous verrons cependant M. Nader, député, renoncer au voyage de Domrémy pour celui, moins fastueux, de notre modeste Likès et préférer la compagnie de nos Anciens à celle des parlementaires pèlerins !

Réception.

Un jeune, *Georges Moisan* (Math. Elém.), souhaite la bienvenue aux rares Anciens présents à la grande salle des Fêtes. Charitable

et indulgent, il étend ses souhaits à ceux qui vont arriver à la fin de sa harangue, comme aux autres qui assisteront bientôt à la messe ou seulement au banquet.

« MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

» MESSIEURS,

» Je me fais l'interprète de mes condisciples pour vous dire la joie très vive que vous nous procurez aujourd'hui et aussi ce sentiment d'affectueuse déférence que nous inspire le titre d' « Anciens ».

» Votre visite vient rompre la monotonie de nos occupations, et vous le savez par l'expérience de jadis, combien cela nous est agréable. Nous devons donc vous en remercier.

» Votre retour au Likès est une joie pour vous qui renouvez ainsi votre attachement à une Institution et vos bonnes camaraderies de jeunesse. Il nous réjouit aussi car il nous permet d'assister à une fête de plus, l'une des plus touchantes, celle de l'amitié, de la reconnaissance et du dévouement.

» Votre présence ici est pour nous un encouragement. Nous sommes, en effet, légitimement fiers de reconnaître en vous l'élite de la société, dans les situations les plus diverses et souvent les plus distinguées. Plus que jamais peut-être, on sent le besoin des forces spirituelles pour combattre les éléments de désordre et de démoralisation. Grâce à Dieu, les Anciens du Likès savent rester les champions de la bonne cause, et par leur foi virilement chrétienne non moins que par leur valeur professionnelle, en imposer à tous et surtout à des adversaires souvent égarés par l'ignorance religieuse ou morale. Leur idéal et leur devise restent comme autrefois : Dieu, Honneur et Patrie.

» Nous vous remercions de votre empressement à revenir ainsi au Likès, nous indiquant à nous-mêmes le chemin de la reconnaissance qui fleurit dans les cœurs bien nés.

» Sous les mêmes maîtres, en effet, qui furent vos formateurs, nous suivons vos traces dans cette maison où vous fîtes votre éducation.

» Nous espérons que dans la vie, avec le courage, la ténacité, l'esprit de travail dont vous nous avez donné l'exemple, nous vous suivrons encore et qu'arrivés au moment suprême de l'appel divin définitif, nous pourrons donner le consolant témoignage d'avoir bien utilisé dans le cours de notre vie les talents que le Créateur a déposés dans nos jeunes âmes.

» A votre exemple aussi, nous n'oublierons pas la maison qui abrita notre enfance, les maîtres qui se dépensent pour notre bien, et c'est avec fierté que plus tard nous nous dirons les Anciens du Likès et nous ferons inscrire à son Amicale.

» Avec grand plaisir aussi, nous participerons à cette fête du Souvenir et de la Reconnaissance, nous viendrons visiter ces vieux murs, ces classes, cette chapelle, témoins de nos peines d'enfants, de nos joies et de nos succès aussi, de notre bonne volonté de toujours.

» C'est dans ces sentiments, Monsieur le Président, Messieurs les Anciens, que nous vous disons : « Bonne fête », et « Vive l'Amicale des Anciens Elèves du Likès ! »

M. le Président répond en ces termes :

« CHERS AMIS,

» Chaque année, avec un nouveau plaisir, nous venons, nous les Anciens, nous retremper pour quelques heures, dans notre très cher Likès, plaisir accentué par la si cordiale réception que vous nous ménagez.

» Vous vous mettez chaque année en frais d'un nouveau programme avec un nouveau discours pour nous exprimer de très belles choses, dont je vous remercie au nom de toute l'Amicale. Une telle réception est certes très encourageante et complète nos raisons de venir volontiers à notre Assemblée générale. Ces raisons, vous les comprendrez plus tard, bientôt peut-être, quand à votre tour, ayant terminé vos études, et enfin lancés dans la vie, vous vous rappellerez avec une douce émotion vos belles années du Likès... Elles vous paraissent peut-être parfois longues et ennuyeuses, voire inutiles... Jugements qui se rectifieront au contact de l'existence pendant que se tisseront plus solides les liens d'amitié ou de respectueuse reconnaissance qui vous unissent à vos camarades et à vos professeurs.

» Croyez-en notre expérience, chers Amis. La vie ménage à tous quelques épreuves, parfois de lourdes épreuves... On aime alors revivre, du moins par la pensée, les réconfortantes heures d'une saine jeunesse, et s'encourager au souvenir de professeurs qui, toujours, nous montrèrent les nobles sommets du devoir. A l'occasion, il fait bon retrouver leur société, et celle des camarades de jadis. Encore faut-il avoir conservé avec eux toutes les relations indispensables : c'est un des buts de nos Amicales. Aussi je ne doute pas que vous vous empresserez de vous y inscrire, et cela dès votre sortie de l'Ecole. Etre de l'Amicale offre une garantie et un bonheur : garantie de votre fidélité aux principes élevés et chrétiens qui vous furent enseignés ici, garantie que vous tiendrez dans la voie droite de l'honneur et de la loyauté et que nous nous retrouverons tous groupés à l'occasion, pour revendiquer les droits de nos écoles et de nos maîtres... Quant au bonheur goûté par les Amicalistes : il vous suffit de vivre des jours tels que celui-ci pour

comprendre la joie que nous éprouvons à nous revoir et à rappeler les bons moments de notre jeunesse.

» Notre joie ne saurait être égoïste. Quand nous avons votre âge, nous aimions beaucoup notre école... mais aussi les congés ! Je crois que sous ce rapport, il n'y a guère eu de changement. Aussi, au nom des Amicalistes, je demande à M. le Directeur de vouloir bien vous accorder d'abord rémission complète des pénitences de la semaine, si besoin en était, puis un jour de congé supplémentaire.

» Au revoir, chers Amis, bons succès dans vos examens et bonne finale d'année scolaire. »



Quand l'assemblée des élèves eut salué d'enthousiasme le jour de congé, gracieusement accordé par le Président au nom de l'Amicale, toute l'attention se porta sur une personnalité que nous ne connaissions pas encore au Likès. M. le Directeur nous présente le vice-président des Amicales de France, président de la section de l'Ouest. M. *Elie de Langlais* a bien voulu honorer de sa présence l'Assemblée annuelle de notre Amicale et adresser quelques paroles vibrantes aux Anciens et aux actuels élèves de notre école.

Il se souvient, comme d'un jour béni, de cette première rencontre qu'il fit, au pensionnat d'Arradon, avec les Frères des Ecoles chrétiennes ; c'est avec une sorte de vénération qu'il se rappelle le C. F. Cyrille des Anges, personnalité fortement accusée, organisateur intelligent, bon cœur surtout, largement ouvert à toutes les sympathies.

Que demande de nous M. E. de Langlais ? Que nous venions nombreux grossir les rangs des Amicales de l'Enseignement libre de France, qu'à la fin de nos classes nous nous inscrivions à l'Amicale de notre école, que nous cultivions en nous l'esprit de corps, que nous étendions l'influence rayonnante de l'éducation religieuse, reçue comme un bienfait personnel, mais aussi comme une responsabilité qui nous engage à une vie meilleure et à une activité très grande, dans tous les domaines, et très spécialement dans celui de l'Action Catholique.

Cette improvisation, où l'on sentait l'enthousiasme d'une âme qui se possède et qui veut s'imposer, fit sur l'auditoire la plus profonde impression, manifestée par d'unanimes applaudissements.

L'office religieux.

Une Amicale qui vit n'est pas une Amicale qui subit des discours. Elle doit manifester sa vitalité par son action et tout d'abord par la plus profonde de toutes, la prière.

On prie dans l'Amicale, pour soi-même, pour l'école et pour

les défunts. M. l'abbé Déréat, ancien élève, professeur au Collège Saint-Vincent de Pont-Croix, célèbre la messe basse, préside l'absoute et la bénédiction du Saint-Sacrement.

Après l'Evangile, un chanoine du Chapitre de la cathédrale, M. Le Berre, ancien élève, dans un sermon de très haute inspiration, rappelle la vertu essentielle qui anime un groupement amical : la solidarité. Pour comprendre la nature du lien qui unit entre elles les générations, il faut se rappeler la notion chrétienne du « corps mystique », en qui finalement s'établit l'unité totale. Nous sommes tous frères, parce que nous avons tous un même Père qui est aux Cieux, parce que nous sommes membres d'un même Corps dont Jésus-Christ est la tête : Saul fait souffrir les chrétiens et c'est Jésus qui est persécuté ; Martin couvre de son manteau un pauvre et c'est Jésus qui en est revêtu.

La charité, voilà donc la vertu essentielle du chrétien. Il faut la développer en orientant notre intelligence, notre volonté, notre cœur dans un sens toujours plus large, moins étroit, moins exclusif : avoir des idées, des intentions, des affections universelles, catholiques.

Dans cet esprit, nous aborderons le terrain social où l'unité se fera non sous le signe de la faucille et du marteau, qui rompt et qui brise, mais sous le signe de la Croix, qui est celui du Christ. Dans cette disposition, nous travaillerons efficacement sur le terrain social où cesseront les querelles de partis, facteurs de division, parce que nous n'ambitionnerons qu'une seule victoire : le triomphe du Corps total du Christ plutôt que l'intérêt exclusif de tel ou tel de ses membres. Dans cette disposition enfin, nous étudierons les questions internationales avec un cœur apaisé, une pensée sereine, parce que toutes les races, toutes les nations ont un droit égal et sont également estimables devant Dieu.

Si l'orage s'amoncelle, gros de menaces indécises mais terribles, le cœur chrétien ne saurait craindre, car il a pour refuge personnel le cœur d'un Dieu et pour appui l'union avec les autres hommes, ses frères, dont les volontés concordantes font la force.

Nourrissons nos pensées de cette doctrine authentiquement chrétienne pour orienter notre action et pour intensifier notre collaboration à l'œuvre collective.

Comptons aussi sur les mérites de ceux qui nous ont précédés dans la carrière et pour qui nous avons chanté un *Libera*.

Prière féconde, nourrie de la plus pure pensée de l'Evangile, enrichie de tous les souvenirs de notre jeune âge qu'évoquent l'autel, la table de communion, le *Credo* entonné d'une voix unanime, l'hymne à S. Jean-Baptiste de la Salle et deux orgues puissants — qui ont remplacé un pauvre harmonium...

Réunion statutaire.

Tandis que les élèves prennent un rapide déjeuner, les Anciens s'en vont à pas lents à la salle des fêtes pour assister au compte rendu moral et financier de l'Association amicale.

C'est M. Cabon, président, qui prend d'abord la parole.

« CHERS AMIS,

» De toutes nos réunions, celle-ci est la plus traditionnelle et garde chaque année assez bien son allure un peu rigide. Je me garderai d'ailleurs de rompre tant soit peu de cette très bonne tradition.

» Je salue d'abord en votre nom les Anciens rappelés à Dieu dans le courant de l'année, et recommande spécialement à votre souvenir et à vos prières M. Guillaume Cornec, maire de Plonéis, si sympathique à notre Amicale.

» Le grand lutteur de la bonne cause que fut M. Jean Jadé, ancien député du Finistère, si ardent, loyal et désintéressé et si heureux de se retrouver à l'occasion parmi nous.

» Puis MM. Alain Le Roux, d'Ergué-Gabéric ; Nédélec, d'Ergué-Armel ; Le Bihan, de Penhars ; Bernard, de Bannalec ; Péron, de Trégourez ; Nédélec, d'Ergué-Gabéric ; le comte de Goesbriant ; Yves Plouzennec, de Quimper ; Jean Derrien, de Châlons ; Louis Le Gall, de Rosporden ; Jean Bureller, de Quimper.

» La liste est longue et sans doute incomplète.

» Notre Amicale continue sa vie avec peut-être un léger ralentissement dû aux circonstances économiques, ce qui nous a obligé à restreindre la périodicité de notre Bulletin. Les hausses sur l'imprimerie sont en effet très importantes ; tout notre avoir y passerait au détriment des œuvres. Mieux vaut, je crois, garder à notre Association son but charitable, et espérer en des temps meilleurs.

» Nous allons maintenant procéder aux buts statutaires de cette réunion.

» 1° Renouvellement partiel du Bureau ;

» 2° Etat financier de l'Association.

» Il faut pourvoir au remplacement de cinq membres du Bureau arrivés au terme de leur mandat :

» MM. Cabon, président ; Pierre Le Gars, vice-président ; le chanoine Le Louët ; René Pernès ; Yves Le Cerf.

» Pour aider votre travail, je vous propose la réélection des membres sortants, à moins que vous n'exprimiez des désirs contraires... »

Nulle protestation ne s'élevant dans la pacifique assemblée, on poursuit tout aussi paisiblement l'ordre du jour qui amène l'examen de la situation financière.

ETAT FINANCIER

Recettes.

En caisse au 1 ^{er} Janvier 1936	1.279 fr. 35
Cotisations perçues	4.840 fr.
Pages publicitaires	1.375 fr.
Vente du Bulletin	4.512 fr.

Total 12.006 fr. 35

Dépenses.

Impression du Bulletin	9.484 fr. 50
Frais de bureau (bandes, enveloppes, timbres, convocations, etc...).....	378 fr. 60
Subventions scolaires	1.000 fr.

En caisse 1.143 fr. 25

» Une remarque à propos de cet état financier : il pourrait s'améliorer si tous les Amicalistes étaient fidèles à verser leurs cotisations, et si un plus grand nombre utilisaient les annonces-réclames du Bulletin. Nous appliquerons d'ailleurs à ces annonces un barème différent suivant qu'elles sont d'un Amicaliste ou d'un sympathisant : ce dernier devant normalement être déjà — du moins par la taxe — membre bienfaiteur de notre Association.

» Je m'excuse d'attirer votre attention sur ces détails pécuniaires ; mais il y va de notre but et de nos possibilités de faire du bien. Pour le moment, notre Amicale accorde une subvention à la Section Normale et aide une dizaine d'élèves intéressants, comme par le passé.

» Il serait souhaitable que s'étendent ses bienfaits, et pour cela, que soient mieux observées les prescriptions statutaires relatives à la trésorerie. »

M. le Directeur fait ensuite un rapide tableau des différents événements de la vie scolaire, très uniforme, sauf par des menus faits qui disparaissent dans une synthèse annuelle.

Depuis Mai 1936, retenons les faits suivants :

1° LES EXAMENS

BACCALAURÉAT

1^{re} Partie : 10 admis, 1 admissible.

2^e Partie : 6 admis, dont deux en Philosophie, 2 admissibles.

AU CONCOURS GÉNÉRAL DES UNIVERSITÉS CATHOLIQUES DE L'OUEST
on enregistre :

Une 2^e mention en Mathématiques ;

Une 8^e mention en Littérature française.

BREVET ELÉMENTAIRE : 31 reçus — un record !

B. E. P. S. (Section générale) : 15 reçus.

B. E. P. S. (Sections industrielle et commerciale) : 3 reçus, les seuls du département.

CERTIFICAT D'ETUDES PRIMAIRES : 59 lauréats dont 9 avec mention.

EXAMENS PROFESSIONNELS DE LA SOCIÉTÉ D'EDUCATION
ET D'ENSEIGNEMENT

Certificat élémentaire commercial : 19 admis.

— — — *industriel* : 36 admis.

— — — *agricole* : 9 admis.

Certificat Supérieur commercial : 18 admis.

— — — *industriel* : 33 admis.

— — — *agricole* : 16 admis.

Brevet commercial : 7 admis.

— *industriel* : 25 admis.

— *agricole* : 8 admis.

Pour l'ensemble de ces résultats, notre école se classe la première et obtient 1 Médaille de vermeil, 7 Médailles d'argent, 9 Médailles de bronze.

2° LES INNOVATIONS

Ces succès amènent une telle affluence de demandes, qu'on est obligé de prévoir des agrandissements, pour ne pas mettre indéfiniment à l'épreuve quantité de familles qui nous font confiance. Des constructions commenceront incessamment ; d'autres sont prévues pour le prochain exercice scolaire, qui nous permettront de satisfaire un nombre plus considérable de demandes.

D'autre part, vous pourrez admirer une magnifique construction métallique qui sera à la fois préau et hall de culture physique. Pour l'atelier, quantité de machines nouvelles ont été acquises.

Un imprimé spécial a informé l'Amicale de la reconnaissance du Likès comme Ecole Technique, des difficultés que nous avons dû vaincre et des avantages que cette innovation procurera à nos élèves.

M. le Directeur évoque ensuite le souvenir de M. Le Gallic et de M. Bariou, que l'Amicale applaudit avec une sympathie qui honore nos distingués absents.

Le banquet.

La réunion statutaire terminée, les convives prennent place dans les salles aménagées pour le banquet. Les tables copieusement garnies sont accueillantes et les convives font honneur au

succulent repas préparé pour eux ; disons que ce fut à la satisfaction générale.

Pour les raisons citées plus haut, il y eut quelques vides, mais la plus franche gaieté régna durant le dîner qui fut d'une tenue excellente et d'une courtoisie parfaite.

Les tout jeunes amicalistes y voisinèrent avec les vétérans qui se font de plus en plus rares à mesure que s'éloigne cette fatale année de 1906 qui marqua le début d'une interruption de 13 ans dans la vie de l'Amicale et du Likès. L'élément jeune domina et c'est avec plaisir que l'on voit celui-ci augmenter d'année en année et se tenir prêt pour la relève.

A l'heure des toasts, la parole fut d'abord à notre distingué Président :

« CHERS AMIS,

» Notre président régional, M. Emile de Langlais, veut bien nous faire l'honneur de sa présence à notre assemblée générale. Je le remercie de grand cœur au nom de l'Amicale et après avoir joint à ces remerciements ceux que nous adressons à toutes les personnalités qui ont bien voulu être des nôtres aujourd'hui et spécialement à M. le chanoine Le Berre, notre prédicateur,

« A M. l'abbé Le Déréat, qui a bien voulu célébrer la messe dans une chapelle qui lui rappelle d'excellents souvenirs,

» A M. le député Nader, qui a la charmante délicatesse d'oublier d'absorbantes occupations pour rejoindre son vieux Likès, et à tous les bons amis de l'Amicale venus nombreux témoigner de leur attachement à l'école qui les a formés pour la vie.

» Mon rôle aujourd'hui doit s'effacer devant celui de notre président régional.

» Je suis heureux de lui céder la parole, tout en l'assurant, une fois encore, de la grande sympathie et de l'esprit fédératif de l'Amicale du Likès. »

En termes choisis et avec un accent de sincérité qui est bien à lui, M. de Langlais remercie M. le Président de l'Amicale du Likès, évoque le souvenir des maîtres religieux qui formèrent son enfance et rappelle à tous le but de la Fédération des Associations Amicales de France. Après avoir dit les espoirs qu'il fonde sur la Fédération, les devoirs qui incombent à ses membres, il termine par un appel pressant à l'union de tous pour le triomphe de l'enseignement chrétien. Une salve d'applaudissements nourris témoignèrent à l'orateur que l'auditoire partageait en tous points ses sentiments.

M. Bengloan, directeur du Likès, prend à son tour la parole.

Il donne d'abord lecture des télégrammes et lettres d'excuses.

De Mgr A. COGNEAU, Evêque Auxiliaire de Quimper, qui « regrette vivement de ne pouvoir prendre part cette année à la fête des anciens du Likès. Il se joint de loin à ses camarades pour témoigner sa reconnaissance et son fidèle attachement aux maîtres dévoués qui ont formé sa jeunesse et à ceux qui continuent si vaillamment leur œuvre d'éducation chrétienne ».

De l'amiral EXELMANS, qui est déjà retenu par une réunion d'Amicale et par un voyage en famille qui l'appelle à l'issue de cette même réunion, dans le Midi de la France. « Veuillez donc exprimer mes regrets au Président et aux membres de l'Amicale du Likès et partager avec vos Frères, mon cher Directeur, mon religieux respect et mon fidèle attachement. »

De Lorient : « Regrets ne pouvoir me déplacer demain, délègue pour représenter Lorient ami Berdel, notre secrétaire, ancien officier. Vœux affectueux, longue prospérité pour brillant Likès et chère Amicale ». RUALLAND.

De Saint-Marc : « A l'Amicale Likès, vœux, succès, prospérité, sentiments de sympathie de l'Amicale Saint-Marc ». Docteur AUBRY.

De Saint-Brieuc : « M. Paul Cocho remercie M. le président C. Cabon et M. le Directeur de leur aimable invitation, s'excuse de ne pouvoir y répondre et forme des vœux pour le succès complet de la journée du 9 Mai ».

De M. J.-L. GALL, président de la section de l'U. N. C. de Perros-Guirrec, retenu par la fête de Jeanne d'Arc, exprime ses regrets de ne pouvoir assister à la réunion de l'Amicale du Likès et demande de vouloir bien rappeler son bon souvenir à tous les amis et particulièrement à son ancien maître, F. Jean-Paul Tersiquel.

De M. F. GUÉGAN, sous-directeur de l'école de la Croix-Rouge, Lambézellec, retenu par ses obligations, envoie ses excuses.

De M. DINCUFF Alain, sous-lieutenant de réserve au 48^e R. I., à Landerneau, retenu par une prise d'armes en l'honneur de Jeanne d'Arc, envoie ses excuses.

De M. F. L'HELGOUACH, Hôpital Militaire Broussais : « A mon grand regret, je ne pourrai assister à la réunion de l'Amicale. Je penserai aux Anciens qui se réjouiront dans leur bonne vieille école où nous avons passé de si bonnes journées. Vœux de prospérité ».

Beaucoup d'autres amicalistes se sont excusés verbalement.

M. le Directeur s'adresse ensuite aux amicalistes : « Je tiens, leur dit-il, à vous exprimer la grande reconnaissance que nous vous devons pour la sympathie témoignée en de tels jours. Qu'il me soit permis de mentionner très spécialement notre cher Président et tout le bureau de l'Amicale si dévoués à l'école; puis M. le chanoine

Le Berre, dont l'éloquence nous a charmés ce matin, et notre célébrant, M. l'abbé Le Déréat, premier prêtre ordonné de nos Anciens d'après la réouverture du Likès.

» Depuis un an, les événements importants de la vie nationale ont évidemment rejailli sur le Likès, et nous n'envisageons pas l'avenir sans une certaine appréhension... En particulier, les projets de nouvelles lois scolaires nous préoccupent à juste titre, non pas qu'elles nous désorientent... mais, tout de même, il est utile de les regarder en face, et sans préjuger de ce qu'elles seront en définitive — pour le moment, il n'existe que des projets assez imprécis — il est sage de prévoir toute chose, afin de n'être pas surpris.

» Deux ou trois projets sont à l'étude : une réorganisation de l'éducation physique, une réorganisation de l'enseignement, un développement inaccoutumé donné à l'orientation professionnelle.

» Les circonstances, et les efforts d'un corps professoral dévoué nous ont permis d'envisager sans crainte, semble-t-il, les modifications qui pourraient être envisagées, si toutefois un reste de liberté nous le permet.

» Pour l'éducation physique, nous faisons construire un vaste préau couvert, dont vous pouvez déjà admirer l'imposante charpente. Cela rendra possibles les leçons de gymnastique par tous les temps et les préparations spéciales requises pour les programmes officiels.

» La réorganisation de l'enseignement en cycles du 1^{er} degré et du 2^e degré avec la fusion plus apparente que réelle du Secondaire, du Primaire supérieur et de l'enseignement technique, est chose déjà existante au Likès. Serions-nous des précurseurs ?... Ou plutôt le fait de notre possibilité d'adopter quelques initiatives ne nous aurait-elle pas conduit à l'avance à des réalisations que l'Enseignement officiel prône au titre de nouveauté !

» En tout cas, notre conception de l'Enseignement moins rigide que celle des programmes d'Etat, permet d'heureuses adaptations de la vie scolaire à la vie moderne — et nous permet des essais qui nous ont certainement donné satisfaction.

» Quant à l'orientation professionnelle, nous venons d'y pourvoir par la déclaration d'une école technique.

» La chose mérite, je crois, d'être signalée. Une école technique n'est pas chose tellement banale dans nos régions, puisque le Likès a demandé et obtenu ce titre en tout premier lieu. Cette reconnaissance comporte bien des avantages dont un, entre autres, qui intéressera plusieurs amicalistes patrons : *c'est la possibilité pour notre école de percevoir au profit de son enseignement technique les taxes d'apprentissage imposées sur le salaire des employés.* Il y aura là un

geste d'amicaliste actif et sincèrement attaché à l'école, de savoir faire la démarche utile pour que le Likès bénéficie de ces taxes : après tout, c'est votre école et c'est la seule coopération que laisse l'Etat à l'enseignement libre. Je ne doute pas de votre coopération et de votre dévouement, d'autant que, dans cet ajustement du Likès aux méthodes et aux organisations modernes, nous nous heurtons, je ne le cache pas, à plus d'une difficulté :

» Celle de l'espace : Les conditions hygiéniques ne sont plus les mêmes ; le nombre d'élèves ne peut s'accroître qu'en fonction de l'espace. Aussi nous faut-il chaque année refuser un trop grand nombre d'excellentes recrues, faute de place.

» Et l'on voit alors les perspectives qu'offrirait un Likès agrandi.

» Je sais la formule : Etendez-vous donc, construisez. Mais à cette époque on est en droit d'hésiter !

» Nous n'avons guère de garantie, sauf celle d'une Amicale résolue à nous soutenir coûte que coûte : cette garantie, je sais qu'elle existe, et que nous pourrons compter sur vous.

» Aussi, nous envisageons, même dès cette année, quelques aménagements, mesures retardées jusqu'ici parce que l'accroissement de l'école suppose d'abord un corps professoral développé. Et il est plus difficile de se le procurer que de construire des bâtiments.

» Pensez à la formation, aux qualités, à l'homogénéité que cela suppose... et sous ce rapport, aidez-nous encore.

» Que vous dirai-je de la question financière ? La crise économique nous touche : nous nous efforçons bravement d'y faire face. Nous rencontrons de tels désintéressements parmi les familles, vos familles, que c'est avec confiance que nous envisageons l'avenir, tout en déplorant la situation faite aux catholiques français dont le budget scolaire est lourdement grevé.

» Vous pouvez compter sur nous, comme nous comptons sur vous.

» Merci de tout cœur et vive notre Amicale ! »

M. le Directeur porta ensuite le toast d'usage, tandis que des applaudissements soulignèrent ses dernières paroles.

Peu après, successivement, *M. Nader*, député du Finistère, et *M. Balanant* prirent la parole.

Nous regrettons vivement de ne pouvoir reproduire intégralement leurs discours, les textes ne nous étant pas parvenus.

Avec un tact plein d'à-propos et de finesse, le député de la Circonscription de Quimper sut témoigner de son attachement au

Likès, particulièrement à un de ses anciens maîtres, M. Quéau, sous-directeur, présent, et à la cause de l'enseignement libre en général.

C'est même une note d'optimisme qui donna le ton à son discours. Il nous dit en effet d'espérer, malgré les difficultés de l'heure présente.

Par une allusion très discrète, et pouvait-il s'y refuser, il rappela la lutte que mène avec beaucoup de courage et avec succès la vaillante minorité de la Chambre, soit pour obtenir quelques amendements heureux, quelques avantages partiels dont il faut bon gré, mal gré, se contenter à l'heure actuelle, soit pour empêcher telle mesure d'être appliquée intégralement. Et nous savons avec quelle énergie notre député s'y consacre.

Quant à M. Balanant nul n'ignore son dévouement à l'Enseignement libre et c'est avec une parole émue et vibrante qu'il évoqua le souvenir de ses anciens maîtres, et le combat qu'il mena toujours autour de la liberté de l'enseignement, à l'époque où il faisait lui-même entendre sa voix à la Chambre. Comme M. Nader, il réclame la liberté totale avec des accents qui soulevèrent les applaudissements de l'auditoire.

Ce fut presque une joute oratoire, et si M. Balanant n'a rien perdu de sa verve tranchante, servie par un organe remarquablement puissant, M. Nader sut nous montrer que ses électeurs ne se sont pas trompés en lui confiant le mandat de les défendre au Parlement.

Le public qui se disposait à assister à la séance de l'après-midi est déjà arrivé, et ceux qui peuvent, par les fenêtres, entendre les orateurs mêlent leurs applaudissements à ceux plus chaleureux encore de la salle du banquet.



Notre cinéaste, M. Martin, avait organisé un programme alléchant, digne à la fois de l'école et de l'Amicale. Du comique, du mouvement, de la grâce et de la tendresse... il y eut de tout cela. La pièce d'attraction était *La Fille du Bois maudit*, film en couleurs naturelles, riche de tons, puissante et, par endroits, très poignante, qui a transporté les spectateurs dans un splendide pays de rêves, celui que voudraient habiter, pour l'exploiter sans peine, nos chers amicalistes accourus de toute la région pour renouer leurs relations avec leur chère école et puiser, dans cette vieille atmosphère, un courage rajeuni pour les luttes quotidiennes.

L'heure tardive ne permit pas au grand nombre d'assister à la séance d'exercices physiques et au feu d'artifice qui mirent fin à une journée dont le programme fut particulièrement chargé.

CHRONIQUE DE L'AMICALE

Sous cette rubrique, on voudrait fidèlement reconstituer tout ce qui fait la vie et l'intérêt d'une Amicale.

Amicalistes, écrivez-nous pour intéresser vos camarades d'école à vos joies, à vos deuils, à vos succès et à vos entreprises ! Faites-nous connaître les changements d'adresses, mariages, naissances, décès, distinctions, activités de tout ordre, etc.

Vocations Supérieures

C'est à toute heure que Dieu appelle à travailler dans l'immense champ du monde et la grâce se fait pressante quand il plaît au divin vouloir. Nous avons appris avec beaucoup de bonheur que deux Anciens ont eu la faveur de cet appel de choix.

M. *Alphonse Puech* (27 ans), de Penhars, ancien élève de 3^e Année Agricole, est entré au Séminaire franciscain des vocations tardives, à Saint-Jean de Chanzy (Marne) où, pendant trois ans, il doit poursuivre ses études avant de recevoir les premiers ordres.

M. *Pierre Saliou* (29 ans), de Poullaouen, également ancien élève de 3^e Année Agricole, vient d'entrer au Noviciat des Frères des Ecoles Chrétiennes, à Guernesey, où l'a conduit son ancien maître, M. Broudeur.

Nos félicitations à ces privilégiés qui honorent notre Amicale et qui prieront pour elle.

Nos futurs prêtres

Nous apprenons avec joie que les Abbés *Jean Feunteun*, *André Kéraval* et *Yves Boucher* recevront la grâce du Sous-Diaconat le 22 Juillet prochain.

Mariages

M. *Noël Grannec* avec Mlle *Jeanne Le Pape*, à Pleyben, 30 Décembre 1936.

M. *Emile Vincent* avec Mlle *Alice Josset*, à Saint-Pierre-Quilbignon, 16 Janvier 1937.

M. *Alain Morvan* avec Mlle *Hélène Le Pape*, à Perros-Guirec, 18 Janvier 1937.

M. *Jacques Dircks* avec Mlle *Raymonde Moulin*, à Bordeaux, 28 Janvier 1937.

M. *Pierre Pan* avec Mlle *Marinette Magnien*, à Lapalisse, 15 Février 1937.

M. Guy Bourhis avec Mlle Mirielle Laurent, à Toulon, 25 Février 1937.

M. Robert Guéguen avec Mlle Jeanne Pinard, à Locronan, 6 Mars 1937.

M. Corentin Le Saëc avec Mlle Marie-A. Le Moullec, à Lanvaudan, 6 Avril 1937.

M. Guy Bauge avec Mlle Anne Gillet, à Vannes, 23 Juin 1937.

M. Georges Bauge avec Mlle Rose Santin, à Vannes, 23 Juin 1937.

Naissances

M. et Mme Toulgoat nous ont annoncé la naissance de leur fils Emile.

M. et Mme Guéguen, celle de leur fils Bernard.

M. et Mme Yves Lecerf, celle de leur fils Jean-Luc, le 19 Mai.

Noces d'Or

A Scaër, on a célébré avec l'éclat qu'il convient les noces d'or de *M. et Mme Kenhervé*, grands-parents de nos jeunes amis Jean, Henri et Raymond Kenhervé.

Nécrologie

Le Cher Frère Colopin Yves, 52 ans, collègue de la Salle, à Daher (Egypte).

M. Alain Le Roux, à Ergué-Gabéric, 6 Février.

Mlle Marie Dhervé, à Penhars.

M. Jean Pennarun, à Briec.

M. Péron, père de deux élèves, Trégourez, 25 Février.

M. Vincent Cariou, 56 ans, à Caen, 25 Février.

Mme Le Gall, mère de Julien, à Poulgoazec, 1^{er} Mars.

M. Bernard, père de Jean, Bannalec, 7 Mars.

M. le comte de Goësbriand, à Quimper.

M. Gourlay, grand-père de deux élèves, à Quimper.

M. Daniel Le Noac'h, à Landrévarzec, 16 Mars.

Mme Riou, mère de M. Riou, chef d'atelier, à Esquibien.

M. Jean-Marie Nédélec, à Ergué-Gabéric, 3 Avril.

M. Auguste Fouillard, père de Joseph, à Landivisiau, 5 Avril.

Mme Le Coupanec, tante de Georges Guyonvarch, le 9 Avril.

Mme Danet, mère de Roger, à Carnac, le 14 Mai.

M. Le Bihan, 80 ans, à Penhars.

Mlle Marguerite Kersalé, 13 ans, sœur de Thomas et Corentin, à Plomodiern.

M. Etienne Guillo, 23 ans, à Lorient, le 7 Mai.

Actes de courage

Par l' « *Ouest-Eclair* » nous avons appris « la courageuse conduite du jeune *Raymond Guillaume*, de Pont-de-Buis, matelot au 2^e Dépôt des Equipages de la Flotte, à Brest, qui réussit à sauver, au confluent de l'Aulne et de la Douphine, un baigneur que la marée allait engloutir.

La Fondation Carnegie vient de lui adresser une subvention de 250 francs et une plaquette. »



— Dans le bulletin « *Arts et Métiers* » d'Erquelines (n° de Janvier), nous lisons :

« Des manifestants arrêtés à Auteuil ou sur les Champs-Élysées, à la suite des bagarres du dimanche 4 Octobre, au Parc des Princes, ont comparu devant la 14^e Chambre correctionnelle...

La salle était bondée, et un public nombreux se pressait aux portes. Parmi les inculpés, quatre avaient le visage enveloppé de pansements ; d'autres portaient de visibles traces de coups.

Parmi les accusés, *Louis Le Morzellec*, 23 ans, ingénieur, poursuivi pour violences. Il portait un drapeau tricolore et se serait servi (?) de la hampe comme d'une matraque : quinze jours de prison et seize francs d'amende.

La vraie France se réveille et la réaction contre le communisme s'organise de plus en plus. C'est le signe des journées qu'on traverse et ce signe devient « espérance et renouveau ». — Il ne faut donc pas s'étonner que, parmi les martyrs pour la bonne cause, se trouvent des amis très chers et très nobles. »

Nos compliments à nos bons amis qui, de façon diverse, ont fait preuve de cran !

Nouvelles brèves

Nous signalons avec plaisir le zèle que déploie *M. Damian Jean*, ingénieur A.M.E.R., professeur de dessin industriel au Likès, pour le placement des Anciens élèves de la région de Quimper. L'Amicale n'est-elle pas une société d'entr'aide ?

— Plusieurs jeunes ingénieurs A.M.E.R., de passage dans la région, ont bien voulu faire visite au Likès et entretenir leurs anciens maîtres de leur activité dans les différentes industries où ils occupent une place honorable :

MM. Hervé Ménez, 43, rue Jean-Jaurès, Nantes, des chantiers de Penhouët ; *Henri Morzellec*, de l'usine Bréguet ; *Henri Kéravec* et *Jean Pellé*, de l'usine Amiot ; *Corentin Le Saec*, de l'Arsenal de Brest ; *Joseph Le Gars*, d'Aulnoye (Nord) ; *Louis Garin*, des Pape-teries de l'Odet.

— Bonnes nouvelles des ingénieurs I. C. A. M. : *Pierre Monot* et *Pierre Eouzan*, des Papeteries de l'Odét.

— MM. *Pierre* et *Maurice Brangoule*, de Clohars-Carnoët, de passage à Quimper, revoient avec plaisir le Likès.

— *M. François Donnard*, second-maître mécanicien, nous a fait visite.

— *M. Aurélou J.*, profitant d'un congé, fait le voyage de Rosporden à Quimper pour saluer ses anciens maîtres.

— *M. Ferrand*, ancien élève (1903), vient d'Hennebont à Quimper inscrire un deuxième fils pour la rentrée d'Octobre.

— *M. Louis Hémon*, du Juch, passe quelques instants de sa permission au Likès.

— Plusieurs Anciens, actuellement instituteurs libres, viennent très volontiers raconter à leurs maîtres leurs exploits pédagogiques. C'est ainsi que *Joseph Cluyou* et *Jean Pustoch* attendent leur communication ; que *Henri René* et *Jean Taniou* utilisent une partie de leurs congés ; que *Pierre Nicolas* attend un cousin qui doit l'accompagner à un mariage.

— *M. Henri Le Calvez*, de Lannion, nous annonce qu'il doit subir l'examen de préparation militaire et de mécanicien militaire, pour lequel les cours d'ajustage et de dessin industriel suivis au Likès lui seront un précieux appoint.

— *M. Pierre Gallou*, chez M. Picard, Rosporden, n'oublie pas les bons principes que lui ont donnés les maîtres dont il garde un excellent souvenir.

— Nos militaires, entre deux instructions se rappellent un autre temps, plus heureux, où ils suivaient d'autres cours : *Jean Bourbigot*, mitrailleur C. A. 2, caserne du Colombier (Rennes) ; *Jean Kerbourc'h*, 2^e canonnier, peloton E. O. R., 4^e R. A. D. (Colmar) ; *Louis Toulgoat*, à Evreux ; *Sébastien Cornic*, de Kerfeunteun, à Vincennes.

Succès Universitaires

M. Pierre Le Loch obtient le Certificat de Mathématiques Générales (Mention Assez Bien) ;

M. Laurent Le Guellec, un troisième certificat, celui de Physique Générale (Mention Bien), qui lui confère le titre de Licencié ès-Sciences.

Nos félicitations sincères.

Succès

Nous apprenons avec joie l'admissibilité de *René Jaouen* à l'Ecole Militaire de Saint-Cyr, et de *François Le Doaré*, de Penhars, à l'Ecole Navale.

Compliments et vœux de succès définitif !

Un bel exemple de ténacité et de charité

L'admirable vie sociale de M. Hénaff

M. Hénaff avait exprimé le désir de quitter définitivement l'arène politique à la prochaine expiration de son mandat départemental. Nous ne voulions pas y croire. Aussi plusieurs de ses collègues, émus de cette nouvelle, ont-ils tenté, au cours de la dernière session du Conseil général, de l'en dissuader. Mais leur démarche est restée vaine. En Octobre prochain, le doyen du Conseil général confiera à un digne successeur la garde du drapeau auquel son dévouement sans borne a assuré, pour de nombreuses années, la suprématie dans le canton de Plogastel-Saint-Germain.

A la suite de cette décision, il n'était pas possible de laisser se terminer cette session — sa dernière session ! — sans rappeler tous les services rendus au département par le vénéré doyen du Conseil général. Ses amis l'avaient donc convié à une fête toute intime, mais combien émouvante !

Ce fut M. des Déserts, vice-président du Conseil général, qui prit le premier la parole, suivi par M. Queinnec, sénateur. Tous deux, en de touchantes improvisations, retracèrent la carrière politique de notre collègue, carrière dont le sentiment du devoir et la loyauté ont fait une page sans tache, comme est sans tache la page de sa vie familiale et sans tache la page de sa vie sociale, honneur de tous les siens.

Que de magnifiques leçons se dégagèrent de cette existence où n'apparaît aucune compromission ni avec le mal ni même avec le médiocre ! Quel réconfort que l'exemple de cette abnégation. Puissent les jeunes s'en souvenir et y puiser des forces nouvelles !

Quand M. Queinnec eut exprimé à M. Hénaff l'inaltérable amitié que nous lui avons tous vouée, le vieux lutteur du pays bigouden se leva à son tour. On ne démonte pas facilement un homme dont la structure et le caractère ont la puissance du roc. Mais le « Père Hénaff » a aussi un cœur et quelques larmes mouillèrent ses yeux au regard si vif et si pénétrant ! Il remercia avec émotion, se défendant avec modestie d'avoir acquis plus de mérites que les autres...

Tout compte fait, n'est-ce pas cette modestie qui donne à son œuvre tant de solidité et à sa vie tant de ce mérite qu'il refuse de reconnaître ?

Quelle magnifique leçon à une époque où l'orgueil d'une part, la démagogie d'autre part, altèrent chaque jour un peu plus le

mobile des bonnes actions ! Pour une âme probe et désintéressée ne demandant les directives qu'à la seule morale, celle dont Rivarol disait : « *Il n'y a qu'une morale, comme il n'y a qu'une géométrie ; ces deux mots n'ont pas de pluriel* », combien d'esprits — et parmi les plus distingués — ne peuvent justifier leurs initiatives que par un égoïsme plus ou moins bien camouflé !

Soulignons dans l'œuvre de M. Hénaff des réalisations sociales toutes inspirées par un sens de la charité et de la justice qui a trop souvent manqué au patronat. M. Hénaff est de ceux qui n'ont pas peiné pour s'enrichir, mais parce que telle est la condition humaine. Il n'aurait jamais admis que le fruit de son travail ne profite qu'à lui seul et à sa famille. Il a compris tout l'apostolat qu'entraînait la fortune et il n'a jamais failli à ses devoirs sociaux, dont l'oubli chez trop de Français n'est pas étranger à l'angoissante crise actuelle.

Sa tâche a été d'autant plus belle qu'il y a apporté un dévouement de chaque jour en ne reculant devant aucune difficulté, et au besoin devant aucun sacrifice, pour *Servir*, justifiant cette parole de Lamartine : « *L'égoïsme en se trompant trompe les autres ; le dévouement ne tombe jamais* ».

M. Hénaff emportera dans sa retraite l'estime et la vénération de ses amis du Conseil général. Et ces sentiments seront partagés par des milliers d'autres amis pour lesquels il restera toujours le symbole du courage, de la droiture et de la bonté.

Qu'il nous permette, tant au nom de la rédaction de ce journal et de ses lecteurs, qu'en notre nom personnel, de l'assurer de notre meilleure affection et de lui souhaiter encore de longues et paisibles années au milieu de tous les siens.

François DU FRETAY.

(*Le Progrès du Finistère.*)

L'Amicale s'associe à cet hommage et exprime à l'un de ses plus respectables Anciens ses vœux affectueux.

Le souvenir de M. Jean Jadé

On se souvient encore de l'émotion profonde que provoqua dans la région la brusque disparition du célèbre avocat quimpérois, le 4 Juillet 1936.

Les Anciens Combattants et les amis de Jean Jadé avaient lancé une souscription populaire pour que fût érigé, à Audierne, un sobre monument commémoratif, dont l'inauguration a eu lieu le dimanche 4 Juillet, à l'issue du service anniversaire.

Pour le développement de notre Amicale

Les Associations Amicales de l'Enseignement libre sont une force sur laquelle l'Eglise doit compter au jour, peut-être très prochain, où l'Etat se disposera à prendre de nouvelles mesures d'ostracisme contre l'idéal que nous défendons. Nous voulons donner à nos enfants, avec une solide instruction, une formation morale et religieuse. Il importe donc, pour que nos revendications aient des chances de succès, que nous soyons de plus en plus unis et que nous fassions impression par notre nombre.

A cette raison d'ordre général, s'ajoute pour le Likès une autre plus particulière : l'année prochaine nous célébrerons le *Centenaire de la fondation de notre Ecole*. C'est dès aujourd'hui qu'il faut préparer cet anniversaire qui doit être une manifestation grandiose, une preuve de la puissante vitalité de l'Enseignement libre. Chacun aura donc à cœur de grouper, autour de son école, s'il l'aime encore, un réseau très serré d'amitiés sûres, de sympathies ardentes et entreprenantes.

C'est pourquoi, au nom de la grande cause que vous aimez, au nom de l'école que vous voulez maintenir et développer, nous demandons instamment que chaque amicaliste trouve au moins un nouveau membre cotisant de sa commune. Très volontiers, on tiendra l'Amicale au courant des initiatives qui pourraient être prises en ce sens. Pourquoi tels ou tels d'entre les Amicalistes ardents, nombreux parmi nous, ne se chargeraient-ils pas de drainer les cotisations des Anciens Elèves du Likès qui demeurent sur leur commune ? La vitalité d'une œuvre dépend essentiellement de l'activité effective de chacun de ses membres.

Tous au travail pour que l'Amicale du Likès soit l'une des plus nombreuses et des plus actives de France !

Cotisations

Utilisez le chèque postal à l'ordre de l'*Association Amicale du Likès*, 2 bis, rue de Kerfeunteun, Quimper (C/C. 3772, Nantes).

Nous rappelons que les cotisations sont de 10 francs pour les jeunes (moins de 20 ans) ; 15 francs pour les membres ordinaires ; 25 francs au moins pour les membres bienfaiteurs.

Régulièrement payées, elles évitent pour vous des frais de recouvrement, pour le trésorier et les rédacteurs des pertes de temps.

Un Amicaliste ne saurait ignorer que nos frais d'impression

sont considérables et qu'ils ont augmenté beaucoup depuis un an. D'autre part, notre Association se doit d'aider financièrement la formation des futurs maîtres et de procurer aux vieillards, usés au service de l'enfance une retraite, sinon fastueuse, du moins honorable.

L'Association a encore pour but, disent les Statuts : « De soutenir les anciens condisciples atteints par des revers de fortune, spécialement en accordant à leurs enfants des bourses ou demi-bourses au Pensionnat. »

Le « Bulletin » publiera désormais, dans son numéro de Juin, la liste des Anciens qui se sont acquittés de leur devoir au banquet et dans son numéro de Novembre, ceux qui ont profité d'une visite ou qui ont utilisé le chèque postal pour la même fin.



Liste des Jeunes Anciens qui ont versé leur cotisation le 30 Mars (Réunion de Pâques)

MM.
Yeure'h Jean (abbé), place au Beurre, Quimper.
Boucher Yves (abbé), 52, rue Jean-Jaurès, Quimper.
Feunteun Jean (abbé), 8, rue Saint-François, Quimper.
Stéphan Jean, Toulblaye, Plœmeur (Morbihan).
Tanguy Etienne, Quillihuec, Ergué-Gabéric.
Le Gall Henri, menuiserie, Pleyben.
Pichon Jean, Petite Place, Pleyben.
Cluyon Joseph, Ile-Tudy.
Jaouen René, Kermahonnet, Kerfeunteun.
Nicolas Pierre, Sainte-Marine, Combrit.
Guégan Gabriel, école la Croix-Rouge, Lambézellec.

MM.
Pustoch Jean, école libre d'Evran (C.-du-N.).
Lautrédou Michel, Likès, Quimper.
Louboutin Noël, école la Croix-Rouge, Lambézellec.
Tanniou Jean, école Saint-Antoine, Lannilis.
Largenton J.-Baptiste, école Saint-Joseph, Vannes.
Lastennet Francis, école de Maistrance, Brest.
Stervinou Pierre, Laz.
Le Montagner Yves, Ecole des Mines, Nancy.
Henry René, rue de la Providence, Quimper.
Le Gall Henri, 28, rue des Plomarchs, Douarnenez.
Le Doaré François, Kergolvez, Penhars.

Liste des Anciens qui ont versé leur Cotisation le 9 Mai, fête de l'Amicale

1) Membres Bienfaiteurs, Cotisation 25 francs

MM.
Monseigneur Cogneau, Evêque de Thauraca.
M. Nader, Député du Finistère.
Charles Cabon, Président de l'Amicale, Quimper.
Salaün Jean, Vice-Président, 64, quai de l'Odet, Quimper.

MM.
Le Gars Pierre, Vice-Président, Kernévez, Kerfeunteun.
Le commandant Masson, 34, rue Bayard, Lorient.
Jaouen Louis, 32, bourg, Kerfeunteun.
Danion Jean-Marie, Messilien, Kerfeunteun.

MM.

Pérodeau Hippolyte, 76, quai de l'Odet, Quimper.
Lecerf Yves, quincaillerie, place Terre-au-Duc, Quimper.
Pernez René, Kerbiquet, Plomelin.
Mauduit Gustave, 6, rue Verdelet, Quimper.
Le Houérou Albert, rue Forlach, Lannion.
Guézennec Eugène, commerçant, Lannion.
Hénaff Joseph, rue de Kerfeunteun, Quimper.
Catto Laurent, route de Brest, Quimper.

2) Membres adhérents, Cotisation 15 francs

MM.

Guichaoua Marc, Saint-Guénolé, Penmarch.
Tanguy Jean-Louis, Quillihuec, Ergué-Gabéric.
Alix Simon, ingénieur, rue de Douarnenez, Quimper.
Chatallic Louis, Kerféréost, Gourlizon.
Bernard Pierre, Kerellec, Penhars.
Damian Paul, route de Brest, Quimper.
Bernard Jean, rue Feunteunic-ar-Lez, Quimper.
Mingan Joseph, rue Saint-Marc, Quimper.
Damian Jean, route de Brest, Quimper.
Phillipot Joseph, Bolhart, Kerfeunteun.
Courtay Yves, rue Toul-Al-Laër, Quimper.
Dorval René, Bolhuat, Kerfeunteun.
Cozic Yves, Kerdistro, Penhars.
Riou Jean, Goarem-Dro, Kerfeunteun.
Mourrain Emile, Kervoazec, Plouhinec.
Hénaff Jean, place du Marché, Châteaulin.
Le Naëlou Yves, rue Kéréon, Quimper.
Tanguy Louis, Penmez, Châteaulin.
Le Quéau François, Pennarun, Saint-Coulitz.
Jolivet Louis, coiffeur, Plogastel-Saint-Germain.
Le Goff Jean, bourg, Pouldreuzic.
Guichaoua Louis, bourg, Pouldreuzic.
Guichaoua Clet, bourg, Pouldreuzic.
Eouzan Pierre, Papeterie de l'Odet, Ergué-Gabéric.
Guéguen Robert, route de Brest, Kerfeunteun.
Poënot Pierre, route de l'Abattoir, Kerfeunteun.
Le Blévec Marcel, rue Elie-Fréron, Quimper.
Lozachmeur Jean, Croix-des-Gardiens, Kerfeunteun.
Guével Guénolé, Kerloëguen, Pluguffan.

MM.

Catto Adolphe, route de Brest, Quimper.
Gouiffès Jean, avenue de la Gare, Quimper.
Guéguen Michel, route de Brest, Kerfeunteun.
Le Bras Bernardin, rue Elie-Fréron, Quimper.
Chabeaux Oscar, rue du Chapeau-Rouge, Quimper.
Bernard Pierre, rue Elie-Fréron, Quimper.
Cosmao Yves, Croix-des-Gardiens, Kerfeunteun.

MM.

Nédélec Louis, place du 118^e, Quimper.
Léostic Jean, quincaillerie, Lanvéoc.
Hélias Yves, Kéréyen, Penhars.
Hélias Pierre, — — —
Hélias Pierre, fils, Kéréyen, Penhars.
Goascoz Emile, vieille route de Rosporden, Quimper.
Plunian Jean, place de la République, Auray.
Quillien Joseph, rue René-Madec, Quimper.
Le Page Jean, Poulhaou, Kerfeunteun.
Le chanoine Le Berre, 23, rue du Frou, Quimper.
Bot Emmanuel, Quimper.
Rannou Pierre, Saint-André, Ergué-Gabéric.
Cuzon Eugène, rue du Chapeau-Rouge, Quimper.
Fichoux Jean, Stang-ar-Haro, Arzano.
Rousselot Joseph, — — —
Courtet Gabriel, — — —
Balanant Victor, Pont-Aven.
Fichoux Gabriel, Saint-Malo.
Jaouen Jean, Coatalen, Bénodet.
Le Corre Jean-Marie, 35, rue de Brest, Quimper.
Le Clech Yves, cidre, au bourg, Kerfeunteun.
Le Clech René, bourg, Kerfeunteun.
Rault, père, rue Duguay-Trouin, Douarnenez.
Rault Henri, fils, rue Duguay-Trouin, Douarnenez.
Le Bescond Jean-Pierre, Kerguel, Plomelin.
Marchalot, rue de Kerfeunteun, Quimper.
Bozec, maire, Plonéis.
Duclos Joseph, 4, rue du Père-Eternel, Auray.
Dhervé Pierre Quillihouarn, Penhars.
Dhervé Pierre, fils, Quillihouarn, Penhars.

MM.

Dhervé Jean, Quillihouarn, Penhars.
Pernès Pierre, Ménez-Bras, Plonéis.
Seznec Jean-Louis, Nartous, Plogonnec.
Le Berre René, Créachmaner, Plogonnec.
Moalic Corentin, Kerlaouénan, Mahalon.
Puech Jean-Marie, Kermabeuzen, Penhars.
Puech Alphonse, Kermabeuzen, Penhars.
Puech Jean, Kermabeuzen, Penhars.
Cosmao Jean-Louis, Kernévez, Plogonnec.
Miroux Charles, usine, Douarnenez.
Kervroédan Yves, 7, rue Sainte-Hélène, Douarnenez.
Cornéc Pierre, 20, rue du Môle, Douarnenez.
Le Gall René, Kérancalevé, Bannalec.
Le Tallec Yves, Véronique, Bannalec.
Sévellec Désiré, 30, rue Duguay-Trouin, Douarnenez.
Auffret Jean, route de Brest, Quimper.
Barré Jean, rue Elie-Fréron, Quimper.
Marchalot René, place Médard, Quimper.
Feunteun Yves, bourg, Saint-Evarzec.
Feunteun André, bourg, Saint-Evarzec.
Féchant Alexis, rue Boudoulec, Douarnenez.

MM.

Cariou Michel, Rosoquer, Penhars.
Cariou Jérôme, Rosoquer, Penhars.
Déréat Marc (abbé), professeur au Petit Séminaire, Pont-Croix.
Kernaléguen, maire, Kerlaz.
Riou Jean, Kerdrein, Tréméoc.
Gestin René, Kerviel, Brieç.
Brangoullo Maurice, Clohars-Carnoët.
Brélivet Hervé, Kergonnect, Plonévez-Forzay.
Plouzennec Hervé, Pluguffan.
Chevallereau, 43, rue Bourg-les-Bourgs, Quimper.
Le Roux François, Kérivoas, Leuhan, par Coray.
Le Roux René, Kérivoas, Leuhan, par Coray.
Friant Yves, rue de la Mairie, Quimper.
Le Saëc, Kervillerin, Saint-Pierre-Quilbignon.
Barré Robert, 48, rue Saint-Mathieu, Quimper.
Benoît, rue des Gentilshommes, Quimper.
Douguet Jean, route de Brest, Kerfeunteun.
Cadie Maurice, route de l'Abattoir, Quimper.
Le Ménéach, place Saint-Michel, Saint-Brieuc.

3) Membres adhérents mineurs, Cotisation 10 francs

MM.

Seznec Pierre, Nartous, Plogonnec.
Puech Pierre, Kermabeuzen, Penhars.
Marchalot René, fils, place Médard, Quimper.
Poënot, fils, route de l'Abattoir, Kerfeunteun.
Le Coz Corentin, Lenguez, Quéménéven.
Le Paugam, Kergréis, Lanester.
Guével Louis, Kerguélien, Pluguffan.
Gloahec, bourg, Carnac (Morbihan).
Plunian, charcutier, Carnac.
Kérébel, 83, rue de Douarnenez, Quimper.
Magnet René, fils, Usine Lebon, Quimper.
Pennanéac'h, Commis Hypothèques, Quimper.
Moal Michel, 35° R. A. D., Vannes.
Floch François, Quartier-Maitre, Brest.
Guérier Pierre, La Chapelle, Lanvéhen.
Guenneau Pierre, bourg, Pluguffan.
Primat Julien, Clohars-Carnoët.
Cosmao René, Plogonnec.

MM.

Puech Corentin, Kermabeuzen, Penhars.
Kersalé Corentin, Plomodiern.
Le Breton, Kerfeunteun.
Feunteun René, Brieç.
Le Naélou Jean, fils, rue Kéréon, Quimper.
Le Goff François, Toul-drerien, Lanester.
Vaillant, rue Vis, Quimper.
Guélaff Léon, Champ-de-Foire, Quimper.
Derrien Jean, Boucherie, Quimper.
Le Prado Yves, Carnac (Morbihan).
Lévrard Georges, 30, rue Neuve, Hennebont.
Nargeot Jean, Quimper.
Poupon Corentin, Ergué-Armel.
Cannévet Hervé, Landrévarzec.
L'Helgouach Pierre, rue de la Providence, Quimper.
Le Corre Jean, Rulaérou, Landrévarzec.
François Jules, Kervigado, Plogastel-Saint-Germain.
Le Reste Yves, Plonéis.

Chronique de l'École

Du jeune bulletin « *Le Likès* » (numéro du 31 Mars 1937), nous extrayons la chronique suivante :

14 Janvier. — MESSE POUR JEAN MERMOZ.

Une délégation de Likésiens, composée par les élèves de la première division, assista, à la Cathédrale, au service religieux que la section du P. S. F. de Quimper avait recommandé pour Jean Mermoz. On remarqua que l'assistance était peu nombreuse, malgré le nom et les mérites éclatants du regretté disparu. Le culte des héros n'est-il pas le signe de la vitalité d'un peuple ?

29 Janvier, 4 Février. — ELIMINATOIRE D. R. A. C.

Cette année, grâce à l'initiative de M. Stévant, quelques « grands » élèves composèrent et s'entraînèrent en vue de la coupe d'éloquence D. R. A. C. Le 29 Janvier, deux de nos camarades, François Jadé et Georges Moisan, se présentèrent et concoururent pour se disputer, en bon esprit de camaraderie, le titre de champion local. A vrai dire, les deux candidats se montrèrent de force sensiblement égale ; mais la préférence du jury alla à Moisan, qui se voyait ainsi qualifié, pour porter les couleurs du Likès à Saint-Yves, le 4 Février.

La séance y fut présidée par S. E. Mgr Duparc. Six candidats, venus du Morbihan et du Finistère, concouraient pour le titre de champion régional.

Le sort désigna notre camarade Moisan pour parler le second. Malheureusement le « trac », indispensable baptême des orateurs, lui fit perdre, avec l'assurance, l'espoir de triompher à cette éliminatoire. Et ce fut un élève, du Collège Saint-François-Xavier de Vannes, qui fut proclamé vainqueur. Mgr Duparc félicita tous les concurrents qui venaient de proclamer leur foi dans l'avenir de la Patrie.

31 Janvier. — SÉANCE DE LA CONFÉRENCE SAINT-VINCENT DE PAUL.

Les membres de la Conférence du Likès organisèrent une séance récréative au bénéfice des enfants de l'Hospice et des familles dont ils ont la charge. Cette séance fut un succès, à tous points de vue. Les acteurs se signalèrent par leur belle interprétation de la tragi-comédie de Th. Botrel, *Tonton Lagadec*. Qu'ils en soient félicités.

19 Février. — LE DRAME DE LA MESSE.

Cette année encore, le R. P. Dom Colliot a bien voulu nous donner une conférence sur le chant grégorien. Le sujet en était *Le Drame de la Messe*. En termes tour à tour lyriques et imagés, il nous rendit sensible la beauté du chant liturgique qui souligne les différents actes du drame sacré ; il illustra cette causerie par des chants qu'il exécuta lui-même, combien justement, ou qu'il fit interpréter par les élèves eux-mêmes, devenus acteurs à leur tour. Le lendemain, à la grand'messe, on remarqua un progrès sensible dans le chant des offices. Combien est belle la prière qui se chante !

23 Février. — CONFÉRENCE DE LA J. M. C.

M. Raynaud, secrétaire général de la J. M. C., nous présenta le film *Pêcheurs bretons*. Il nous expliqua le drame qui se joue chaque jour sur nos côtes, la situation poignante de beaucoup de pêcheurs, placés dans l'alternative de gagner un salaire de famine ou de désertir le pays pour la ville, vers laquelle les attire l'appât du gain. Point d'autre moyen de salut que la collaboration entre pêcheurs.

4 Mars. — CONFÉRENCE DE M. DELCASSAN.

C'est la troisième fois en quinze jours que nous assistons à des conférences. Celle-ci est d'un genre assez spécial : « Séance récréative littéraire et mathématique », porte l'annonce. Ce fut la soirée des calculs-express, des sonnets-express, des fables-express, etc., enfin tout était express, même l'épithaphe destinée à notre grand-père... Adam !

5-12 Mars. — PRÉSENCE DU C. F. VISITEUR.

Le C. F. Cyprien, Visiteur des Frères des Ecoles chrétiennes, passe dans les classes. Un élève écrit à ce propos : « Nous avons ici la visite d'un certain prêtre. Nous n'y avons rien perdu, car il nous a accordé 20 bonnes notes, une séance de cinéma et un jour de congé. » Le « certain prêtre » mis à part, tout est vrai là-dedans.

LES FILMS.

Parmi ceux que nous avons vus, signalons spécialement : *Les Nuits Moscovites*, *Les Enfants s'amuse*nt, *Bons pour le service* et *Les derniers jours de Pompéi*.

P. DOUÉRIN (*Première*).

19 Mars. — JUBILÉ DE M. QUÉAU, SOUS-DIRECTEUR.

Il y avait autrefois un petit garçon qui grandissait sage et pieux. Un jour le bon Dieu frappa à la porte de son cœur bien disposé et lui dit : « Viens et suis-moi. » Cette voix douce et persuasive

le conduisit à Quimper. Et le jour de la Saint Joseph en l'an de grâce 1887, le petit Jean Quéau revêtait une ample soutane noire, un manteau aux bras flottants, un beau rabat blanc et jurait de se consacrer à l'éducation chrétienne de l'enfance, partout où le bon Dieu l'enverrait.

C'est l'événement que le Likès, à l'invitation de M. le Directeur, célèbre à l'envi et exprime à M. Quéau, sous-directeur, ses compliments et ses vœux de longs jours remplis de bonheur.

30 Mars. — RÉUNION DES JEUNES AMICALISTES.

Ils sont vingt-deux : jamais il n'y en a eu autant, ni aussi gais, ni aussi heureux de revoir leur Likès dont ils disent avoir gardé un excellent et encore tout jeune souvenir. Ils partent bien décidés à se montrer, dans la vie, fidèles à leur responsabilité de catholiques sincères et déjà militants.

8 Avril. — RENTRÉE.

Jour attendu et peut-être redouté ! Mais le cafard, mal de toutes les « rentrées », ne saisit pas tous les élèves. Le contraire peut bien être signe d'une grande légèreté de caractère, indifférente au changement parce qu'elle ne s'attache à rien.

15 Avril. — FILMS AGRICOLES.

Après une promenade sous la pluie, un délégué du Syndicat Agricole nous convainc de l'utilité, de la nécessité des vitamines A, B, C, D.

Si vous ne prenez pas de vitamines, gare à vous ! vous serez atteints bientôt du bérubéri !

Beau film sur le cheval breton, élégant, robuste et doux : Vivent les beaux chevaux bretons !

22 et 29 Avril. — SÉANCES CHEZ LE PHOTOGRAPHE.

Notre distingué M. Blum nous recommande la « pause »... et M. Le Grand, photographe, d'accord avec le Directeur, nous fait tous « poser », d'abord par classes, puis par groupements spécialisés. Chacun s'en va, avec son sourire le plus frais et son visage le plus beau. Et tout va très bien...

Avant la promenade, séance de cinéma : *Michel Strogoff*. Cela aussi était très bien.

1^{er} Mai. — LE MOIS DE MARIE.

En Allemagne on défile en rangs serrés, la pelle ou la pioche sur l'épaule. En France, on chôme pour fêter le travail ; et pour le même motif, au Likès, on travaille toute la journée. Tandis que partout on porte le muguet, dans nos intérieurs bretons, restés chrétiens, on fleurit la statue de la Très Sainte Vierge. A l'école,



1^{re} Equipe 1936-37



2^e Equipe 1936-37

(Photos Le Grand)

on se réunit à la chapelle ou sur la cour pour chanter un cantique et réciter une prière.

Les gracieux souvenirs des soirs de Mois de Marie !

*Soirs de mois de Marie étouffants de parfums,
Samedis d'autrefois... Pour aller à confesse,
Les petits écoliers viennent l'un après l'un
Dans la chapelle douce et dans le jour qui baisse.*

*Il vient, lui que la vie inquiète et repousse
Et qui veut du silence autour de sa tristesse,
Profiter pour pleurer de ce que le jour baisse,
Rêver sur ses péchés dans la chapelle douce...*

*Pourquoi pleurer ? Il ne sait pas. Il veut pleurer
Comme René dont il connaît les grandes plaintes.
Il se trouble dans le parfum évaporé
Des fleurs qui vont mourir et des cires éteintes...*

*Dans cette âme exhalée et des fleurs et des cires,
Il sent intensément l'adorable présence
Du seul ami qui voit, sans jamais en sourire,
Couler les tendres pleurs de son adolescence.*

(François MAURIAC.)

3 Mai. — RETRAITES.

M. l'abbé Balcon, vicaire à Saint-Mathieu de Quimper, prêche la retraite de première communion. Par des faits nombreux et suggestifs, une parole imagée et chaude, il captive l'attention des petits que l'abstraction fatigue bien vite.

Pour la première fois, une *retraite fermée* a été organisée, suivie par trente-sept volontaires, prêchée par le R. P. Benoît, Franciscain. Le premier jour, on trouvait étrange de n'avoir à penser qu'aux choses de l'au-delà ; le second jour, on aimait cette occupation nouvelle, féconde en découvertes, éminemment utile à l'âme placée seule à seule avec Dieu, purifiée par une bonne confession, enthousiasmée par l'idéal entrevu d'une vie chrétienne enfin réalisée dans le détail de la vie commune ; le troisième jour, on s'aperçoit avec effroi que la retraite s'achève, on s'arme de résolutions peu nombreuses, essentielles ; on prie — on a appris un peu à prier personnellement — pour qu'elles soient efficaces.

6 Mai. — COMMUNION SOLENNELLE.

Très long défilé, le matin, des élèves qui s'approchent de la table de communion où l'âme se restaure après s'être purifiée. Cérémonies touchantes, admirées de tous, spécialement des parents

qui ne sont pas habitués à la splendeur des offices bien chantés et au recueillement de l'assistance.

7 Mai. — PÈLERINAGE A TY-MAM-DOUE.

Pour mettre sous la protection de Marie les résolutions de retraite et pour attirer les bénédictions célestes sur l'école, les élèves s'en vont traditionnellement en pèlerinage au sanctuaire bien connu où, cette année, est distribué un très grand nombre de communions : Jésus et Marie, on ne Les sépare pas ; Marie conduit à Jésus et Jésus nous apprend à aimer Marie.

8 Mai. — CONFÉRENCE DE M. L'ABBÉ GUINCHARD.

L'aumônier de la L. M. C. (traduisez *Ligue Maritime et Coloniale*) fait une intéressante causerie sur l'esprit colonial français, réalisateur, humain et enthousiaste.

Puis il fait passer un film sur notre marine. Le chroniqueur, terrien de vieille souche, doit fermer l'œil pour « caler » son estomac trop sensible au charme perfide du tangage et du roulis. D'ailleurs il se fie naïvement à une promesse de compte-rendu de la séance.

Mais il expérimente à nouveau qu'on n'est jamais mieux servi que par soi-même !

Après la récréation, dans une série de vues-reportage, on devine les atrocités sanglantes dont l'orateur a été le témoin au-delà des Pyrénées.

9 Mai. — FÊTE NATIONALE ET ASSEMBLÉE ANNUELLE DE L'AMICALE.

En même temps que Sainte Jeanne d'Arc, on a célébré dans la joie le grand *pardon* annuel de l'Amicale. Les élèves se sont cotisés pour l'achat des pièces d'un beau feu d'artifice, ils ont souhaité la bienvenue à leurs Aînés, ils se sont réjouis de l'excellence du banquet et des discours qui leur ont été servis ; ils ont applaudi enfin les différentes scènes d'une séance de cinéma, dont le « clou » était le film en couleurs « *La Fille du Bois Maudit* ».

A la nuit tombante, défilé, musique, chants, mouvements gymnastiques, embrasement « artificiel » du ciel et du jardin.

Compliments à M. Martin, cinéaste et artificier local.

15 Mai.

On nous confirme qu'un stand couvert de 6 mètres de façade sur 3 mètres de profondeur est réservé au Likès, au titre d'école technique, sur le terrain de la Foire-Exposition.

24 Mai. — DEUX CHANTIERS.

Le Likès célèbre solennellement la fête de Saint Jean-Baptiste de la Salle, renvoyée du 15 Mai : office imposant avec participation

du Prieur de l'abbaye de Kerbénéat, de trois autres Bénédictins, d'un clergé nombreux ; beaux chants dirigés par le R. P. Dom Colliot qui fait aussi le sermon de circonstance, pratique, très attentivement écouté et d'une haute élévation.

Cependant qu'on prie et qu'on se réjouit, une très grande activité se manifeste sur le terrain de gymnastique et dans le jardin. M. Damian, depuis quelque temps, érige un hall métallique de grandes dimensions qui servira à la fois de préau des petits et de hall de gymnastique avec tout le matériel qu'imposent les exigences modernes.

M. Joncour, entrepreneur, réalise l'œuvre conçue par MM. Legrand et Lachaud, architectes : les religieuses, peu confortablement installées, trouveront un local plus moderne quoique simple, tandis que l'école pourra, avec les locaux ainsi disponibles, aménager de nouvelles classes et satisfaire aux demandes d'admission toujours plus nombreuses.

25 Mai. — SUCCÈS AU C. A. P.

La nouvelle organisation des cours professionnels aboutit aux premiers résultats : 39 candidats obtiennent leur C. A. P. (bois, électricité, tour, ajustage). Ce diplôme atteste un apprentissage suffisant et permet de toucher un premier salaire. Il confère d'autres avantages intéressants à certains concours techniques et autorise l'apprentissage au titre de spécialiste.

Félicitations aux lauréats et à leurs maîtres.

6 Juin. — OUVERTURE DE L'EXPOSITION.

Le lendemain paraissait, dans l'*Ouest-Eclair*, l'article suivant qui concerne notre école.

« Le Likès est, on le sait, le seul établissement scolaire du département s'honorant du nom d'Ecole technique. A la Foire-Exposition de Quimper, au stand n° 129, il présente un groupe d'appareils de précision, fruit du travail des élèves. Il nous est agréable de souligner ici l'intérêt porté par M. E. Larquet, préfet du Finistère, lors de l'inauguration, à ce stand qui, s'il présente un aspect plus austère, plus classique que bien d'autres, n'en offre pas moins d'intérêt. Le sympathique directeur du Likès, M. Bengloan, reçut, au cours de la visite officielle, les félicitations de M. Larquet et de sa suite. Nous lui transmettons aussi les nôtres, ainsi qu'à son dévoué collaborateur, M. A. Augereau, chef de l'atelier de fer. Les visiteurs ont su apprécier la haute valeur de l'enseignement donné en cette école. »

Le jeudi parut au même stand une attraction, dont parlaient depuis longtemps les élèves. Le *Club Jean Mermoz* nous avait fait cadeau d'un petit moteur d'avion, d'une puissance de 1/5 C. V., rapide et bruyant. Aux essais, dans les ateliers du Likès, on dut

freiner l'appareil en lui associant un deuxième avion. Mais le moteur bouda définitivement après quelques expériences. Ni l'ingéniosité de M. Martin ni l'expérience de M. Augereau ne purent vaincre l'obstination de ce cinquième de cheval capricieux. On dut y suppléer par un moteur électrique. Ainsi, au-dessus des travaux d'élèves, but premier de notre exposition, évolua gracieusement le *Jean Mermoz* qui entraînait dans son sillage le *Joseph Le Brix* : deux noms particulièrement évocateurs à la jeunesse.

14 Juin. — EPAVES D'AVION.

Grâce à d'habiles démarches de quelques amis actifs de notre école, une aile et une hélice d'avion accidenté sont transportées au Likès à titre d'objets d'études pour les élèves de quatrième et cinquième années professionnelles.

Avec une autre aile, un moteur et puis un train d'atterrissage et puis encore un pilote, le Likès aurait-il bientôt un équipement aéronautique complet ? Alors, M. l'Econome, vous pourrez circuler avec modestie dans votre *Talbot*, même rajeunie, sous l'aile narquoise de l'avion dépanneur ! Mais oui, ça vous promet de bien jolies scènes qui vous feront oublier les sautes d'humeur du franc dévalué.

23 Juin. — CERTIFICAT D'ETUDES PRIMAIRES

Bien des candidats se présentent avec appréhension au premier examen officiel, qui prendra, nous dit-on, à l'avenir, une plus grande importance. *Cinquante-huit* élèves du Likès sortent vainqueurs de la terrible épreuve, qui pourront désormais faire suivre leur signature d'un titre universitaire ! Félicitations aux lauréats !

28 Juin. — RÉSULTATS DU BACCALAURÉAT

Sont admissibles en *Première Partie* :

Jean Le Beux, Jean Cornec, Pierre Douërin, Yves Dupont, Alain Fily, Louis Le Garrec, Pierre Le Guyader, Raymond Guinet, Pierre Jouvin, Joseph Lanoë, Henri Lemeilleur, Sébastien Pochat, Joseph Quéinnec, Pierre Lozachmeur.

Sont admissibles en *Mathématiques* :

Jean Creuzet, Jean Colléter, Yves Colléter, Jean Olivier, Jean-L. Quéré, Gabriel Raux, Jean Rolland. — L'oral aura lieu à une date ultérieure.

29 Juin. — CONCOURS DES FACULTÉS CATHOLIQUES DE L'OUEST

Pierre Toulhoat, classe de Seconde, obtient une 18^e mention en Dissertation Française ; Alain Fily, classe de Première, une 3^e mention en Mathématiques.

Syndicalisme et C. G. T.

Le syndicalisme est à l'ordre du jour. La C. G. T. manifeste ; sans cesse elle sort ses troupes, elle multiplie ses interventions et crée partout des centres de noyautage, tandis que les syndicats neutres ou — plus que ceux-ci — les syndicats chrétiens (C.F.T.C.) recrutent des adhérents de plus en plus nombreux et, avec moins de tapage, travaillent efficacement à l'amélioration des classes laborieuses avec un souci constant d'équité et de charité.

Faut-il en conclure que le mouvement syndical est appelé à jouer en France un rôle de plus en plus grand ? Ou sommes-nous en présence d'un mouvement qui porte en lui les germes d'une renaissance corporative ou, simplement sommes-nous les témoins de l'une de ces convulsions violentes que le virus révolutionnaire a si fréquemment provoquées ?

Pour répondre à ces questions, il faudrait étudier le rôle qu'a joué depuis sa fondation la Confédération Générale du Travail. Limitons notre enquête aux tout derniers mois.

On nous objectera que la C. G. T. n'est pas la seule organisation qui ait manifesté une activité féconde. C'est très certain, et la C. F. T. C. peut à juste titre revendiquer l'honneur de quantité de lois sociales et faire remarquer que bien des améliorations, revendiquées par elle, ont été systématiquement repoussées, pour raisons politiques, par des hommes dits « de gauche », aujourd'hui ralliés au Front Populaire, qui ont voté avec empressement des lois qui n'étaient plus présentées par leurs ennemis « de droite » !

Mais il reste évident que la C. G. T. a joui d'une situation privilégiée et qu'elle revendique un véritable monopole de fait. Parce qu'elle a fait beaucoup de bruit, parce qu'elle a bénéficié des faveurs que notre démocratie a toujours prodiguées aux entreprises de division, il est nécessaire qu'une large place soit faite à la C. G. T. Voyons-la à l'œuvre.



Le Gouvernement de M. Blum est à peine au pouvoir que des grèves éclatent sur tout le territoire, frappant petite, moyenne et grande industrie. Pour expliquer le caractère nettement politique et révolutionnaire du mouvement, il nous suffira de retenir quelques faits : occupation des usines, séquestration des patrons, violences exercées contre des ingénieurs, des contre-maîtres et des ouvriers coupables de ne pas entrer dans les vues de la C. G. T., sabotage d'entreprises montées par des syndicats indépendants ou

chrétiens, mainmise de fait sur l'embauchage et sur la gestion des entreprises en dépit de l'autorité des patrons et des nécessités techniques. Tout cela, bien entendu, sous le couvert de la lutte pour le pain, la paix, la liberté !

On a attribué ce sectarisme au fait que la C. G. T. a été dangereusement noyautée par les éléments communistes depuis la fusion avec la C. G. T. U. C'est exact : le mouvement gréviste avait été minutieusement préparé dans les cellules communistes. Le camarade Dimitrov, au VII^e Congrès de l'Internationale communiste insiste sur cette action : « A mesure que le mouvement se développe et que se renforce l'unité ouvrière, nous devons aller plus loin, préparer le passage de la défensive à l'offensive contre le capital, *en nous orientant vers l'organisation d'une grève politique de masse.* Et la condition absolue d'une telle grève doit être la *participation à celle-ci des principaux syndicats* de chaque pays donné. »

Comment établir cette unité ? En y travaillant âprement, affirme Dimitrov qui cite Staline : « La tâche fondamentale des partis communistes en Occident, au moment actuel, consiste à déployer et à mener jusqu'au bout la campagne pour l'unité du mouvement syndical. *Tous les communistes, sans exception, doivent adhérer aux syndicats, y engager un travail patient, systématique, en vue de grouper la classe ouvrière contre le capital et de faire en sorte que les partis communistes puissent s'appuyer sur les syndicats.* »

**

On nous avait toujours présenté l'unité syndicale comme un moyen destiné à donner plus de force aux justes revendications ouvrières. En réalité, avec conscience ou malgré elle, la C. G. T. cherche tout autre chose : le triomphe de la III^e Internationale. C'est ce qu'ont bien saisi des militants sincères, qui ont esquissé certaine résistance : peine perdue, précautions inutiles ! Parce que décidée par Moscou, l'unité syndicale par la C. G. T. ne pouvait servir qu'à Moscou et à ses valets. (1)

Si l'esprit national ne se ressaisit pas à temps, si la majorité ouvrière abdique son droit à disposer d'elle-même, à l'abri de toute pression étrangère, il y aura grand mal à sauver l'indépendance et l'avenir même du syndicalisme français, fondé sur la liberté, l'estime de la personnalité humaine et le souci primordial des intérêts professionnels.

L'âme française, façonnée par quinze siècles de christianisme, ne saurait servir une idéologie matérialiste ni favoriser une politique de haine des classes.

JEAN OLIVIER, *Classe de Math. Elém.*

(1) « La C. G. T., écrit *Le Petit Bleu* du 14 Avril, est un organisme ouvertement révolutionnaire. Comme telle, elle se nourrit d'agitation, de revendications et de désordre. La modérer, lui prêcher le calme et l'immobilité, c'est aller contre son essence même. »

Triomphe de Saint Jean-Baptiste de la Salle

De son vivant, Saint Jean-Baptiste de la Salle connut toutes les avanies : reniement de sa famille, persécutions des « maîtres écrivains », mépris du monde, abandon de quelques disciples, incompréhension de ses amis, sanctions, injustices de supérieurs ecclésiastiques... Depuis que ses Frères ont répandu ses méthodes à travers le monde, depuis surtout que l'Eglise a glorifié les vertus extraordinaires de l'ancien chanoine de Reims, son renom n'a cessé de croître. En 1937, le transfert à Rome des reliques du Saint aura été l'occasion de manifestations grandioses, tant en Belgique qu'en Italie, qui rappellent par bien des caractères celles du moyen-âge chrétien.

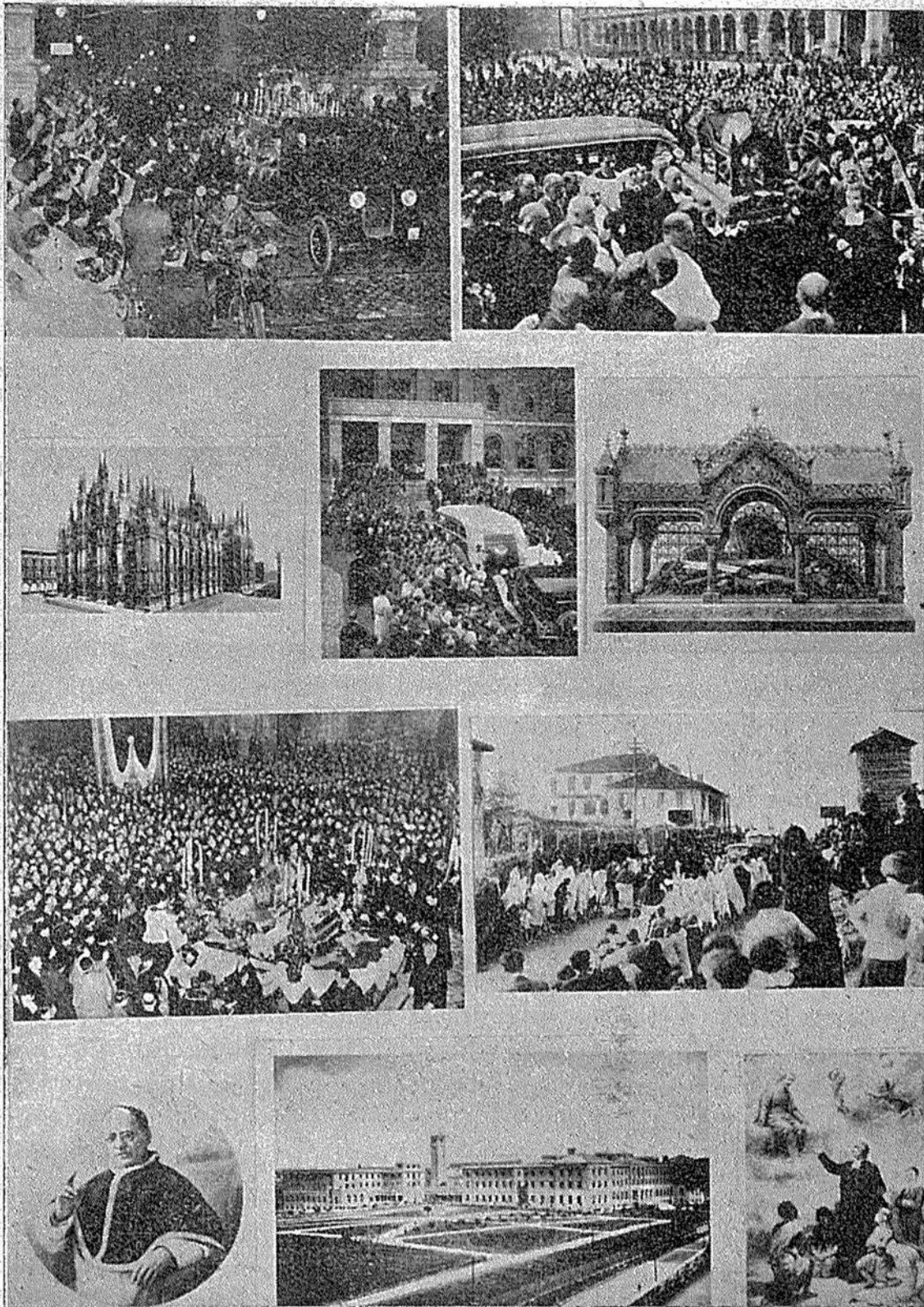
L'ADIEU A LA BELGIQUE

Depuis 1906, les reliques de saint Jean-Baptiste de la Salle étaient précieusement gardées à Lembecq-lez-Hal (près de Bruxelles), où la Maison-Mère de l'Institut avait été transférée après les lois de 1902.

En 1934, sous l'invitation du Souverain Pontife, le Chapitre Général dut se préoccuper de l'achat d'un immeuble aux environs de Rome qui serait désormais la résidence du Supérieur de l'Institut, de son Conseil et des services principaux. Malgré les restrictions imposées par la campagne d'Ethiopie, les travaux furent menés avec célérité. Au mois de Janvier, tout était prêt pour recevoir les reliques du Saint Fondateur.

Ce fut le 23 Janvier qu'elles quittèrent la noble Belgique. La châsse artistique, qui ne pèse pas moins de 220 kilos, fut placée dans une auto ambulance toute neuve, gracieusement prêtée par les Sœurs de la Charité de Namur qui voulaient religieusement inaugurer les services de leur nouvelle voiture.

A Bruxelles, la châsse fut déposée sur un autel dressé au milieu d'un riche parterre de lilas blancs, d'azalées, de tulipes, d'arums et de fougères que l'Institut de la Salle avait érigé à l'intérieur de la chapelle. Et ce fut une longue procession de Frères, de fidèles, d'élèves. Saint Jean-Baptiste de la Salle vit venir à lui la diversité de ses œuvres : Ecoles Saint-Luc, Ecoles Normales, Pensionnats, Ecoles paroissiales, Associations amicales... Pendant la messe solennelle, une garde d'honneur composée de Jécistes en chemise bleue



Transfert des Reliques de Saint Jean-Baptiste de la Salle

(De bas en haut et de gauche à droite) 1. S. S. Pie XI. — Maison-Mère à Rome. — Saint Jean-Baptiste de la Salle. — 2. A Milan. — Enthousiasme populaire. — 3. Cathédrale de Milan. — Entrée à la Maison-Mère. — Reliquaire. — 4. Entrée à Rome, la nuit. — Empressement autour de l'auto-chapelle.

et de quatre élèves-officiers, entourait la châsse d'une couronne de jeunesse conquérante et de fidélité. Il a fallu, de toute force, abréger les manifestations de reconnaissance et de piété pour transporter à la gare les précieux restes qui voyageront en train jusqu'à la frontière Suisse. Sur le passage du train, dans les gares, partout où on a été averti de l'événement, on se portait en foule pour s'agenouiller, adresser une prière et des souhaits.

LA MARCHE SUR ROME

Celle-ci fut, comme l'on devine, toute pacifique et pieuse. En Italie, où s'est fait l'accord de l'Eglise et de l'Etat, les manifestations furent grandioses.

L'événement d'ailleurs, par ordre du Duce, avait été préparé. En vertu d'un avis, les autorités avaient ordonné que dans les écoles officielles, des instructions fussent données sur saint Jean-Baptiste de la Salle, ses mérites et ses œuvres. Les postes de Radio tiennent l'opinion au courant et lui présentent le génial Fondateur des Frères comme un exemple unique des vertus chrétiennes et humaines.

Les écoles qui prennent part aux cérémonies jouissent d'un congé ; la police maintient l'ordre, contient les foules et précède les cortèges ; dans certaines localités, les travaux sont suspendus, les boutiques fermées ; à Turin, un régiment de Balillas, en costume de marin, présente les armes, tandis que la fanfare de la milice joue une marche militaire ; à Grugliasco, le podestat ordonne aux habitants d'accueillir magnifiquement le saint Fondateur : « Accourez tous en masse pour honorer le grand Saint, le plus grand Apôtre de la jeunesse, qui vient reposer éternellement sur cette terre bénie (d'Italie), où tout est frémissant de jeunesse et où l'on exalte les idéals qui furent siens : *Dieu, Patrie, Famille.* »

Partout la population accourt à l'appel de ses pasteurs ; les cloches sonnent à toute volée ; les prêtres arrivent à la tête d'une procession ; ils chantent l'hymne et l'oraison du Saint, sollicitent souvent la permission de bénir la foule avec une relique, pendant que les hommes se signent, que les femmes se mettent à genoux et que les petits enfants envoient des baisers. Les habitations sont ornées comme aux jours de fête. On se presse pour faire toucher aux vitres de la châsse des chapelets, des médailles, des bagues, qu'on baise avec vénération. Un vieillard, dans l'impossibilité d'arriver au reliquaire, baise avec transport les pneus de l'auto-chapelle. Une femme réussit à se frayer un passage dans un groupe compact de fidèles pour faire toucher au précieux objet son enfant dont la tête est enveloppée de bandages. A Gênes arrive un gendarme qui, pour rendre hommage au Saint, a fait à pied plus de

cent kilomètres. Dans une paroisse, un curé qui n'a pu obtenir la faveur d'un arrêt des saintes reliques, dirige une opération de haut style : il place sur la route les enfants du pays en rangs si serrés que le cortège dut se rendre à l'église pour le chant d'un *Te Deum* : l'honorable curé avait vaincu saint Jean-Baptiste de la Salle.

A Milan, trois cents autos forment l'escorte et plus de 200.000 personnes sont massées sur le parcours, priant, applaudissant ou faisant le salut fasciste. Le cardinal Schuster prononce un vibrant panégyrique. Au défilé, les 850 élèves de l'Institut Gonzaga, dirigé par les Frères, présentent les armes.

A Gênes, 500.000 personnes, en rangs de douze, attendaient l'auto-chapelle. Toutes les autorités participaient à cette démonstration granidose : le Cardinal, son Chapitre et le Grand Séminaire, le Préfet, le Podestat, le Secrétaire politique, le Gonfalonnier, le Commandant de la Division militaire et la musique militaire, l'Inspecteur général et le Directeur général des écoles de Ligurie.

Après la cérémonie, un cortège s'organise jusqu'à treize kilomètres de la ville : et le Saint passe en bénissant un peuple enthousiaste, fier de son patriotisme et de sa foi.

LE TRIOMPHE A ROME

Saint Jean-Baptiste de la Salle qui, au moment des querelles jansénistes, aimait à signer : « Prêtre Romain », désira vivement aller à Rome pour exprimer au Pontife régnant son inébranlable attachement personnel et celui de sa Congrégation religieuse. Une fois le projet, depuis longtemps projeté, faillit s'exécuter. Mais au moment où le Saint s'embarquait au port de Marseille, le cardinal de Belzunce réclama d'urgence le Fondateur pour régler une question d'école. Le Saint, renonçant au voyage, dit simplement : « Dieu soit béni : je suis revenu de Rome ».

Mais deux siècles après sa mort, voici que Rome l'accueille triomphalement.

Sous les murs du Vatican se forme le cortège prévu. En tête, une rangée de huit motocyclistes, des autos de commissaires, puis un char d'apparat, garni de riches tentures, de fleurs, de torchères de cuivre, de luminaires électriques : ce char est dû à la munificence de M. Serafini, gouverneur de la Cité Vaticane ; des représentants d'une cinquantaine d'œuvres catholiques suivent avec leurs drapeaux, puis une longue file de 400 autos, conduisant au Gesu cinq cardinaux — dont deux anciens élèves des Frères ; — le Régime et quantité de notabilités de Rome ; des membres du corps diplomatique, de l'Aristocratie, des Congrégations...

Sur le parcours, une foule immense déborde des trottoirs, maintenue à distance par un cordon d'agents en grande tenue. Au fur et

à mesure qu'on s'approche du Gesu, le cordon policier se fait plus dense. Autour de la châsse, deux rangées de métropolitains forment une garde d'honneur. Beaucoup de maisons religieuses et particulières ont pavoisé. Sur la route, on entend souvent l'expression qui désigne les Frères à Rome : « I Carissini » (Les très Chers), ou l'exclamation : « Quanto e bell » (Que c'est beau). Du pont Saint-Ange au Gesu, les élèves des écoles des Frères de Rome occupent le bord du trottoir.

Toute la journée du lendemain ce sera au Gesu, entre les offices, un défilé ininterrompu devant les reliques placées à gauche du chœur et gardées par deux agents en grande tenue.

Dans l'après-midi, l'église devait être ouverte à 4 heures seulement. Mais, sous la pression de la foule, il fallut ouvrir dès 2 heures. Jusqu'à 17 h. 30, le défilé populaire ne cessera de passer devant le reliquaire.

A ce moment, dans une église archicomble depuis plus d'une demi-heure, on entend un brillant panégyrique du saint et la bénédiction solennelle du Saint-Sacrement clôt une magnifique cérémonie.

Après l'office, la foule reste sur place et ne prétend pas sortir sans avoir vénéré la relique. Le commissaire intervient, mais vainement : la foule veut voir, veut toucher. Elle insiste si bien que le commissaire cède forcément et, situation presque comique, c'est lui qui, un moment donné, se voyant débordé, fait toucher au reliquaire les objets qu'on lui présente. Mais le saint est attendu au Collège Saint-Joseph. Que faire ?

Les Frères restés là pour porter le reliquaire prennent le parti héroïque de braver la foule et d'emporter le saint. Alors commence une véritable cohue : c'est à qui s'approchera de la châsse, la touchera ou y fera toucher des objets. On la mange des yeux, des pères soulèvent leurs enfants au-dessus de la foule pour permettre aux petits de voir et surtout de toucher « il Santo ».

Dans cette foule impénétrable, plusieurs fois les vaillants porteurs ont craint pour le sort de la relique. C'est vraiment miracle qu'elle soit arrivée indemne dans la grande auto.

En attendant la translation à la Maison Généralice, des familles et des amis des Frères ne cessent de venir vénérer la relique jusqu'au moment du départ, vers 15 heures et demie.

C'est par un salut solennel que, dans la chapelle de la nouvelle Maison-Mère, présidé par le cardinal Cremoni — ancien élève des Frères — avec assistance de S. Em. le cardinal Pacelli, secrétaire d'état du Pape, et de M. Charles-Roux, ambassadeur près le Saint-Siège, prit fin le triomphe de saint Jean-Baptiste de la Salle.

Congrès de l'Union Régionale de Bretagne à Sainte-Anne d'Auray le 27 Juillet 1937

Sous la présidence de S. Exc. Mgr Mignen, archevêque de Rennes, assisté de NN. SS. Tréhiou, évêque de Vannes ; Duparc, évêque de Quimper ; Serrand, évêque de Saint-Brieuc ; Cogneau, évêque de Thabraca, l'Union Régionale des Amicales Catholiques de Bretagne tiendra son Congrès à Sainte-Anne d'Auray le 27 Juillet prochain. Notre président général, M. Henry Poupon, sera présent à ce Congrès.

Après avoir parcouru nos quatre diocèses, nous revenons donc à Sainte-Anne d'Auray, qui fut le point de départ de notre Union Régionale, le 25 Juillet 1929.

Il est à désirer — et je suis convaincu que cela sera — que ce Congrès prenne l'allure d'un Pèlerinage-Congrès et que les délégués de nos 240 Amicales masculines et féminines viennent nombreux prendre part à cette journée.

Nos Amicales, déjà si vivantes, pour mieux comprendre leur rôle plus que jamais nécessaire, ont intérêt à suivre les travaux du Congrès, et le programme leur en montrera tout l'intérêt.

Les ecclésiastiques, les membres du personnel enseignant, tous les amis des Ecoles libres sont invités à se joindre aux Amicalistes, et je fais un pressant appel près des Anciens et des Anciennes Elèves qui n'ont pas encore d'Amicales pour venir assister à ce Congrès qui doit être le début d'une progression plus importante de notre mouvement Amicaliste.

Soyons nombreux, très nombreux à Sainte-Anne d'Auray pour redire avec force notre attachement fidèle à notre Enseignement catholique aux pieds de notre Patronne et près de notre Archevêque et de nos Evêques.

Elie DE LANGLAIS,
Président de l'Union Régionale.

Nous lisons au programme :

- 9 h. 30. — Rapport de M. E. de Langlais, président de l'Union Régionale. — Rapport de M. Guibout, sur les nouvelles lois scolaires et les Amicales. — Rapport de M. Le Goasguen, avocat, sur la liberté de l'Enseignement.
- 12 heures. — Banquet au Petit Séminaire (12 francs).
- 14 heures. — Discours de M. J. Le Cour-Grandmaison, député. — Consignes de M. Henry Poupon. — Discours de clôture de S. Exc. Mgr Mignen.

A propos des Noces d'Or du Syndicalisme Chrétien

Il est consolant, aux jours troubles que nous vivons, de voir à l'œuvre une minorité entreprenante qui organise une défense active des intérêts des classes ouvrières et s'oppose, du même coup, aux entreprises révolutionnaires d'une majorité aveuglée par les professionnels de l'agitation et du mensonge.

Des milliers de travailleurs ont fêté solennellement, au Parc des Princes, le cinquantenaire de la fondation en France du Syndicalisme chrétien, auquel ont fait écho tous les journaux — sauf bien sûr ceux qui n'ont pour objectif que l'abêtissement des cerveaux par la déformation des faits —. En 1887, les syndiqués chrétiens étaient dix-sept ! En 1930, ils comptaient plus de 600 syndicats ; aujourd'hui la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens (C. F. T. C.) groupe 4.913 syndicats, comptant plus de cinq cent mille travailleurs. C'est donc un mouvement qui marche.

Comme l'écrivait fort à propos M. L.-A. Pagès dans l'*Ouest-Eclair*, « depuis plusieurs années, les travailleurs chrétiens ont été attaqués à droite et à gauche, précisément parce qu'ils n'ont voulu s'inféoder ni aux partis de l'immobilité, ni aux partis de la course aux revendications désordonnées et démesurées... Le syndicalisme chrétien est une des grandes forces morales qui se dressent, sans violence mais sans défaillance, contre le caporalisme marxiste, contre le dogme du collectivisme abêtissant et stérile. Elle se dresse également contre toute régression vers un régime de bas salaires, de profits illégitimes, d'exploitation du labeur par une oligarchie financière. »

La C. F. T. C. est, en France, la vraie réalisation de la pensée des « Papes sociaux » concernant la valeur humaine, le travail, le salaire et la morale.

**

Sait-on que cette puissante organisation doit son origine à l'initiative d'un Frère des Ecoles chrétiennes ? Voici en quels termes la *Croix* rappelait récemment les années modestes d'une grande œuvre.

Les Frères des Ecoles chrétiennes, que les premières attaques de la persécution rendaient soucieux pour l'avenir de leurs élèves, s'efforçaient, soit par des organisations scolaires spéciales, telles les écoles commerciales, soit par des associations d'anciens élèves,

de faciliter à ces jeunes gens les débuts dans les diverses carrières et de leur donner les connaissances nécessaires en vue d'un avancement rapide. Un Office de placement pour les employés vit également le jour, dirigé, à la demande du cher Frère Exupérien, assistant général, par le Frère Hiéron, qui consacra à cette œuvre sa grande expérience des hommes et des choses. Les anciens élèves des Frères qui fréquentaient le bureau de placement installé, 14, rue des Petits-Carreaux, reçurent du Frère Hiéron des conseils qui devaient les diriger vers une association professionnelle qui serait le Syndicat des employés, mais dont l'heure n'avait pas encore sonné...

Groupés en patronages et en œuvres de persévérance, les jeunes catholiques, toujours sous l'impulsion des Frères, éprouvèrent de plus en plus le besoin de s'aider réciproquement dans leur vie de travail. L'idée d'une association professionnelle prenait corps, et l'année 1887 la vit se réaliser.

Le Frère Hiéron dit un jour à Martocq, président de l'Association de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle : « Il faut marcher, nous ferons comme nous pourrons, mais il faut marcher ».

Trouvant un appui précieux auprès de la Chambre Syndicale du Commerce et de l'Industrie, les jeunes employés « marchèrent ».

Le 13 Septembre 1887, faisant suite à de nombreuses rencontres et prises de contact, une réunion groupait, 30, rue des Bourdonnais, 17 jeunes gens appartenant tous à la Société de Saint-Labre...

La première assemblée générale eut lieu le 5 Décembre.

Le premier souci du Syndicat fut de recruter des adhérents qui devaient : 1° être des employés, et 2° être catholiques et honorer leur foi par une bonne réputation.

A ce souci s'ajoutait celui de faire bénéficier les syndiqués d'avantages matériels et la création d'une Caisse de secours mutuels fut envisagée, de même que le Syndicat s'occupa d'obtenir des remises sur les achats effectués dans certains magasins.

La première de ces réalisations, la Société de secours mutuels, qui prit le nom de Fraternité commerciale, sera encore l'œuvre du Frère Hiéron, qui saura grouper autour de lui un certain nombre d'hommes assez influents dans leurs milieux pour inspirer confiance et assez nombreux pour continuer une Société qui naîtra en Octobre 1888.

Absorbés par les études et les démarches consécutives à cette fondation, et de plus peu préparés par leur passé aux opérations que nécessitait l'organisation d'un groupement professionnel, les premiers syndiqués mirent un certain temps avant de quitter le terrain des aspirations et pour établir un plan d'action.

Il est d'ailleurs important de remarquer qu'à cette époque, ils

n'avaient sous les yeux aucune institution semblable conforme à leurs désirs et pouvant leur suggérer des moyens pratiques de réalisation. Tout était donc à créer, et cela représentait une tâche considérable. Quatre années furent nécessaires pour l'organisation intérieure du groupement. Années obscures, au cours desquelles les pionniers que la C.F.T.C. fête en ces jours firent preuve de sens chrétien, de courage, d'abnégation parfois, car les espérances et les rêves fondaient au contact des réalités. Mais la foi animait ces hommes, et les bons Frères étaient là pour ranimer les énergies défaillantes. Les recollections de la Société de Saint-Labre, à Athis, étaient une source dans laquelle les jeunes syndiqués puisaient la force de poursuivre leur œuvre envers et contre tous. N'oublions pas, en effet, qu'une grande partie des milieux catholiques étaient hostiles au syndicalisme chrétien, qui allait prendre une éclatante revanche lors de la publication, le 15 Mai 1891, de l'immortelle Encyclique *Rerum novarum*. Les syndiqués chrétiens avaient, dans une certaine mesure, préparé les voies populaires à l'enseignement du Souverain Pontife Léon XIII.

Première pierre de l'immense édifice qu'est devenue la C.F.T.C., le Syndicat des employés du commerce et de l'industrie, fort de sa doctrine et de ses réalisations, devait continuer sa marche ascendante vers les plus magnifiques conquêtes.

Maurice HERR.



MOTS POUR RIRE

DINDES TRUFFÉES

Rossini avait fait un pari dont l'enjeu était une dinde truffée. Il le gagna et, comme le perdant ne se hâtait pas de s'exécuter, le grand compositeur lui dit enfin :

— Eh bien ! mon cher, à quand cette fameuse dinde ?

— Les truffes ne sont pas encore bonnes, reprit l'autre.

— Allons donc, répondit le maestro, c'est un bruit que des dindons font courir.

DEMANDE DE CONGÉ

En cour d'assises, le procureur général s'adresse à l'accusé :

— Appartenant à une famille aussi honnête, que venez-vous faire ici ?

— Mais, dit l'accusé, je ne demande qu'à m'en aller.

DU TAC AU TAC

A la Chambre des Députés, on discutait pour savoir s'il convenait d'avoir séance le jeudi de l'Ascension.

M. Colomb réclame le congé. Un communiste hurle :

— Mais, M. Colomb, vous pouvez assister à une messe basse.

— C'est que je veux assister aux vêpres aussi, répond tranquillement M. Colomb.

Amicalistes, pour vos achats consultez nos annonces. Favorisez les amis qui aident nos œuvres et votre Bulletin.

::::

Les Anciens s'intéressent à leur école, lui envoient de bons élèves, leur cherchent des postes, s'intéressent à la vie de l'Amicale et à la rédaction de leur Bulletin, lui cherchent des abonnés et des annonces.

**Installations Sanitaires
Chauffage moderne
Elévation d'eau**

**Zinguerie
Plomberie
Couverture**

Pierre LE GRAND

29, Rue des Reguaires

QUIMPER

Tél. 7.13

PEINTURE
APIERS PEINTS
VITRERIE
ENSEIGNE
DÉCOR ▲▲

Téléphone 7.10

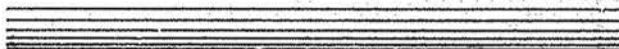
M. GUÉGUEN FILS

MÉDAILLE D'OR DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE TOURS

2, ROUTE DE ROSPORDEN

ATELIERS : 20, RUE ARISTIDE-BRIAND

■ QUIMPER



SPÉCIALISTE
POUR VITRAUX D'ÉGLISE

NEUF ET RÉPARATIONS SUR PLACE

NOMBREUSES RÉFÉRENCES

Cidre de Choix

EN GROS

QUINCAILLERIE



POMMES A CIDRE

RENÉ LE CLECH

ARTICLES
de
MÉNAGE
—
FERBLANTERIE
—
ZINGUERIE - PLOMBERIE

30, Bourg KERPEUNTEUN

PRÈS QUIMPER

C. C. D. N° 24, Crédit Nantais - Quimper

R. C. QUIMPER 1.707

PLANTS
de
POMMIERS

PAILLES

Industriels, Cultivateurs !

Avant de faire vos achats de MOTEURS & APPAREILS
Consultez les Agents de la

S^{té} LEBON & C^{ie}

MAGASINS :

2 & 4, rue Juniville - QUIMPER (près du Nouvel Hôtel des Postes)

GRAND CHOIX
D'APPAREILS A GAZ & D'ÉLECTRICITÉ
à des Prix Modérés

Renseignements et Devis gratuits — TÉLÉPHONE 0.79

LIBRAIRIE LE GOAZIOU

7, RUE SAINT-FRANÇOIS (PRÈS DES HALLES)

R. C. QUIMPER 4.203 **QUIMPER** (FINISTÈRE).

LITTÉRATURE GÉNÉRALE ET CLASSIQUE
HISTOIRE ■ SCIENCES ■ AGRICULTURE
RELIGION ■ LIVRES POUR LA JEUNESSE
LIVRES SUR LA BRETAGNE ET EN BRETON

CHOIX PERMANENT DES
MEILLEURS LIVRES ET
DES COLLECTIONS ■■■
MÉRITANT D'ÊTRE RECOMMANDÉES

LA LIBRAIRIE LE GOAZIOU
PROCURE ET EXPÉDIE
TRÈS RAPIDEMENT ■■■
TOUS LES OUVRAGES DEMANDÉS

VENTE A CRÉDIT : LA LIBRAIRIE LE GOAZIOU
A ORGANISÉ LA VENTE A CRÉDIT DES GRANDS
■■■ OUVRAGES PAYABLES PAR MENSUALITÉS ■■■
LUI DEMANDER TOUS RENSEIGNEMENTS UTILES

PAPETERIE, CARTES D'ÉTAT MAJOR
STYLOGRAPHES, GRAVURES ■■■■■

PAPIER A LETTRES ET TOUS
ARTICLES DE BUREAU ■■■■■

TRAVAUX D'IMPRESSION ET DE LITHOGRAPHIE

GARAGE DE FOREST-AUTROU

|| 4, RUE DE SALONIQUE, 4 ||
(DERRIÈRE LA CASERNE) • **QUIMPER**

Vente Automobiles toutes Marques

Toutes Réparations et Fournitures

LOCATION D'AUTOMOBILES

MAISON DE CONFIANCE

TELEPHONE 1-79

R. C. Quimper 4.366

BULLETIN TRIMESTRIEL

DE L'ASSOCIATION AMICALE

des Anciens Elèves du Likès, Quimper

SOMMAIRE

Le Centenaire.....	1	Le coin des Poètes.....	18
Le Bulletin de l'Amicale.....	2	En pleine illégalité.....	20
Pèlerinage National à Rome (Pâques 1938.).....	3	N'aie pas peur.....	23
Chronique de l'Amicale.....	5	Pour la Cause.....	24
Chronique de l'École.....	10	Situation actuelle de l'Enseigne- Libre en France.....	24
Succès aux Examens.....	16	Mots pour rire.....	28

LE CENTENAIRE

Le 28 Novembre 1837, lit-on dans l'Historique du Likès, Son Excellence le Ministre de l'Instruction Publique approuvait la délibération du Conseil municipal de Quimper, en date du 12 Août précédent, à l'effet d'établir dans les bâtiments du Collège, autrefois affectés au Petit Séminaire, une école primaire spéciale.

Deux Frères des Ecoles Chrétiennes, résidant à l'école communale vinrent y faire la classe, le 11 Décembre 1838...

Et nous voici donc dans l'année du Centenaire. La Fête — coïncidant avec l'Assemblée annuelle de l'Amicale — sera fixée au DIMANCHE 15 MAI 1938.

Tous les Anciens Elèves, tous les Amis de l'École y sont invités.

Des détails pratiques seront donnés à temps, mais déjà nous prions instamment les Anciens Elèves de joindre leurs amis de

classe pour décider chaque région à se faire très largement représenter à ces fêtes du Centenaire.

Un Historique-Souvenir est à l'étude. Nous serions reconnaissants à tous ceux qui pourraient nous documenter par des photos ou des articles relatifs à leur scolarité (les photos seront rendues sur désir exprimé).

Cet Historique de luxe sera mis en vente au prix unitaire de 50 francs. Les souscriptions peuvent se prendre dès maintenant, en remplissant et renvoyant la fiche ci-incluse.



Le Bulletin de l'Amicale

Depuis le 1^{er} Juillet 1924, le Bulletin trimestriel venait relancer l'esprit amicaliste chez ses fidèles lecteurs. Les deux années 1936 et 1937 furent de périodicité plus irrégulière : les frais considérables d'impression absorbaient le meilleur des revenus — d'ailleurs en baisse — de notre Société.

Les Membres du bureau, émus de la situation, envisagèrent d'abord un Bulletin semestriel de même formule. La jonction entre Anciens devenait ainsi lointaine et espacée... Plus de vitalité dans le groupe... rien que de vieilles nouvelles... A quoi bon ?

Une autre idée a germé, un peu révolutionnaire, formule légère et pratique, très vivante et moins chère : celle d'un périodique de 4 pages, bourré de nouvelles récentes, de mots d'ordre et de consignes, et même de réclames commerciales... paraissant tous les deux mois et permettant ainsi des relations rapides, intéressantes et moins onéreuses.

Le premier numéro de cette nouvelle série paraîtra le 1^{er} Janvier 1938, inaugurant à sa manière moderne le Centenaire du vieux Likès.

La Rédaction demande aux Amicalistes :

- 1° Une plus abondante collaboration par des articles documentaires sur des sujets de leur ressort direct.
 - 2° De nombreuses nouvelles personnelles et familiales.
 - 3° Une rectification fidèle de tout changement d'adresse.
 - 4° Une fidélité absolue au paiement des cotisations annuelles.
-

COMMUNICATION IMPORTANTE

PÈLERINAGE NATIONAL
des Anciens Elèves, Elèves et Parents d'Elèves des Frères
à Rome, Pâques 1938

M. Pérodeau, notre sympathique Secrétaire, a reçu la lettre suivante :

O. T. E. F.
116 bis, Champs-Élysées,
PARIS-8^e

25 Septembre 1937.

Sous le haut patronage :

Du T. H. F. Supérieur Général de l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes ;

De M. Henry Poupon et de M. Meyerie, au titre personnel d'Anciens Elèves des Frères et au titre de Présidents de la Fédération des Amicales ;

De S. E. Mgr Richaud, au titre de Président du Comité de l'Enseignement de l'Action Catholique,

J'organise avec M. Raoul Follereau, Président de la Ligue d'Union Latine et Membre honoraire de l'Amicale de Passy, pour Pâques 1938, le Pèlerinage National des Elèves, Anciens Elèves et Parents d'Elèves des Frères des Ecoles Chrétiennes aux Reliques de Saint Jean-Baptiste de La Salle à Rome.

Vous savez avec quel éclat les Italiens ont accueilli les Reliques du Saint Fondateur.

Vous savez avec quels accents la Presse italienne a relaté cet accueil, non sans insinuer que « la France était dans un tel état révolutionnaire... qu'il fallait en exiler les reliques des Saints » !

Nous avons voulu préparer au point de vue religieux et national, une démonstration de masse, par laquelle nous affirmerons que la

France reste la Fille aînée de l'Eglise et que l'Institut des Frères y garde une influence considérable.

En rendant hommage à leur Fondateur, nous apporterons aux Chers Frères la preuve de notre reconnaissance et de notre fidélité et cela ne sera sans doute pas inutile pour maintenir la prédominance de l'influence française au sein de leur Institut.

Un Comité d'Honneur est en voie de formation.

Outre les personnalités citées au début de cette lettre, il comportera les Cardinaux, Archevêques et Evêques de France et les dignitaires d'Ordres Pontificaux.

Un Comité de Propagande se chargera de stimuler les Amicales, les Pensionnats et les Ecoles.

Le T. C. F. François de Sales, M. le chanoine Polimann, député de la Meuse, et M. Meyerie président ce Comité.

Enfin, un Comité d'Organisation fonctionne et a déjà étudié de près la question. Il est constitué par Raoul Follereau, Président de la Ligue d'Union Latine, et votre serviteur, en collaboration avec l'Office de Tourisme et d'Expansion Française (Service des Voyages de la Ligue d'Union Latine).



Je vous signale que Mgr Richaud m'a formellement promis de présenter ce projet à la conférence des Cardinaux et Archevêques de France qui doit se tenir dans la première quinzaine d'Octobre et qu'il ne fait aucun doute que nous obtiendrons leur très haute approbation.

Je vous donne enfin un détail qui, je crois, vous intéressera : nous avons décidé que tout groupe de 10 pèlerins (élèves, parents d'élèves ou anciens élèves) pourrait inviter et emmener avec lui, à titre gratuit, soit un Frère des Ecoles Chrétiennes, soit un ancien élève des Frères devenu prêtre, religieux ou éducateur chrétien de l'Enseignement libre...

Croyez, je vous prie, à mes sentiments respectueusement dévoués dans notre reconnaissance commune à nos anciens maîtres.

ANDRÉ TAMBOISE,

*Ingénieur, Président de l'Amicale de Passy
et de la Sté d'Entraide Mutuelle de Passy-Froyennes.*

Le Likès se doit d'être représenté, à ce pèlerinage, par un beau groupe d'Amicalistes et d'élèves, voire de familles entières.

Tous les intéressés voudront bien écrire au plus tôt à M. le Directeur du Likès, qui leur adressera tous les renseignements complémentaires.



CHRONIQUE DE L'AMICALE

L'appel de Dieu

Le jeudi 22 Juillet, dans la Cathédrale Saint-Corentin, Monseigneur Duparc a conféré le Sous-Diaconat à nos Anciens Elèves :

MM. les Abbés *Yves Boucher*, de Quimper ; *Pierre de Kéroullas*, de Gourlizon ; *Jean Feunteun*, de Quimper ; *André Kéraval*, de Quimper.

Au Noviciat des Frères, à Guernesey, quelques autres Anciens Elèves ont eu la joie de prendre l'habit :

Pierre Saliou (F. Constant-Pierre), le 26 Juillet 1937 ;

Pierre Guirriec (F. Clémentien-Vincent), le 24 Septembre 1937 ;

Vincent Bariou (F. Cythin-Vincent), le 24 Septembre 1937.

Le 6 Octobre, *Jean Colléter* — bachelier ès-sciences depuis la session de Juillet — franchissait les portes du même Noviciat pour se plier, après celle du Likès, à la discipline de Saint-Jean-Baptiste de la Salle.

Nos félicitations et nos meilleurs vœux.

Mariages

M. *Georges Bordry*, avec Mlle Marie-Josèphe Pilven, à Quimper, le 15 Juillet 1937.

M. *Maurice Brangoulo*, avec Mlle Bernadette Even, à Clohars-Carnoët, le 20 Juillet 1937.

M. *Adrien Savary*, avec Mlle Marie-Madeleine Le Corre, à Auray, le 22 Juillet 1937.

M. *Roger Le Brigand*, avec Mlle Jeanne Hervé, à Rennes, le 24 Juillet 1937.

M. *Jean Mahé*, avec Mlle Jeanne Pérennès, à Kerfeunteun, le 26 Juillet 1937.

M. *Jean Le Runigo*, avec Mlle Jeanne Stéphant, à Crach, le 27 Juillet.

M. *Idesbalde Couïc*, sous-lieutenant, avec Mlle Yvonne Jaffry, à Audierne, le 10 Août 1937.

M. *Michel Jaouen*, avec Mlle Louise Le Foll, à Kerfeunteun, le 31 Août 1937.

M. *Joseph Daniel*, avec Mlle Marie Le Bec, à Plobannalec, le 20 Septembre 1937.

M. *Yves Hélias*, avec Mlle Marguerite Hénaff, à Penhars, le 28 Septembre 1937.

M. *Jacques Le Tortorec*, avec Mlle Loïse Allouis, à Saint-Brieuc, le 2 Octobre 1937.

M. *François Bossennec*, avec Mlle Rosalie Gonidec, à Douarnenez, le 12 Octobre 1937.

M. *Lucien Gaillard*, avec Mlle Yvonne Gessiaume, à Lorient, le 23 Octobre 1937.

M. *Yves Le Nest*, avec Mlle Denise Favennec, à Saint-Ségal, le 26 Octobre 1937.

Nos meilleurs vœux de bonheur aux nouvelles familles.

Naissances

M. et Mme *Jean Damian* sont heureux de nous faire part de la naissance de leur fille *Suzanne*, à Landudec, le 11 Juillet 1937.

M. et Mme *Pascal Mourrain*, de leur fille *Marie-Claude*, à Audierne, Septembre 1937.

M. et Mme *Guy Treussier*, de leur fille *Marie-Reine*, à Quimper, le 17 Septembre 1937.

M. et Mme *Quéméré*, de leur fille *Maryvonne*, à Quimper, le 3 Octobre 1937.

M. et Mme *Le Hur*, de leur fils *Jean-Luc*, à Saint-Nazaire, le 20 Octobre 1937.

Nécrologie

M. *Guillaume Berrou*, 59 ans, huissier à Plogastel-Saint-Germain.

Mlle *Hélène Forget*, 14 ans, sœur de notre jeune ami Albert, le 7 Juillet, à Quimper.

M. *Joseph Cariou*, frère de Louis, à l'Île-Tudy.

M. *Pierre Moënnier*, père de deux élèves, Pierre et René. Médaillé militaire et président de l'U. N. C. de Plogonnec, il s'était attiré l'estime et la sympathie de ses camarades anciens combattants : la vitalité de sa Section récompensa amplement son dévouement et sa compétence.

M. *Henri Rault*, 19 ans, à Douarnenez, le 8 Septembre 1937, Notre jeune ami, enlevé prématurément à l'affection de ses parents, fut conduit à sa dernière demeure par une foule recueillie de

parents, d'amis et de scouts. M. le Directeur et les anciens maîtres du regretté défunt représentaient notre Ecole.

M. *Coïc*, 71 ans, à Kerfeunteun, le 28 Octobre. Depuis de très nombreuses années, il se dévouait à notre atelier à bois et il exécuta quantité de travaux dans notre école. Il donnait encore de précieux conseils à nos jeunes et exécutait bien des réparations ; une courte maladie a mis fin à sa courageuse activité.

M. *Joseph Rannou*, 67 ans, à Quimper, le 29 Octobre. Encore un de nos dévoués serviteurs qui disparaît.

M. le *Capitaine Dieucho*, 50 ans, chevalier de la Légion d'honneur, Croix de Guerre, décédé à Penhars, le 30 Octobre ; notre Ancien avait perdu sa femme l'année dernière.

Mme *Keraudren*, mère de notre jeune ami Paul, à Camaret, le 7 Novembre 1937.

M. *Méar*, recteur de Plomodiern, le 8 Novembre 1937.

Nous présentons aux familles douloureusement éprouvées l'expression de nos condoléances et l'assurance de nos prières.

Nouvelles brèves

Nous avons eu le plaisir de recevoir la visite de :

M. *Ménez*, ingénieur aux chantiers navals de Saint-Nazaire ; il s'est plu à souligner les nombreuses améliorations effectuées dans notre enseignement technique depuis son départ.

R. P. *Corentin Pétillon*, S. J., 5, rue du Regard, Paris (6^e), qui serait heureux de se tenir au courant des événements qui intéressent son ancienne école.

M. *Jacques Pérennès*, de Goulien, après un séjour de six mois sur le *Condé*, école des fusiliers-marins.

M. *Jean Kerbourc'h*, sous-officier au 4^e R. A. D., 1^{re} Batterie, Colmar.

M. le *Commandant Autrou*, au retour du Maroc ; il est nommé chef de bataillon du 137^e, caserne de l'ancien Séminaire.

Quelques jeunes Anciens Quimpérois font leur service à Brest : *Albert Urcun*, à la Préfecture maritime ; *Pierre Le Lay* et *Pierre Donnard*, au dépôt ; *François Ruppe*, à Morange ; *Gaston Foucher*, au 137^e, Quimper ; *René Autrou*, au 137^e, Lorient.

Nous avons été heureux, d'autre part, de recevoir quelques nouvelles.

M. *Thomas Le Moan* est reconnaissant à l'école de la bonne

instruction qu'il y a reçue et qui le favorise pendant son service militaire.

M. *Le Teurnier*, ingénieur à la Cie Fermière de Vichy, ancien élève (1896-1900), s'adresse au Likès pour trouver un établissement professionnel où il pourrait placer son fils.

M. *Hubert Stéphant* a, pendant quatre mois, suivi à Paris le cours de Surnumérariat des Postes ; il est heureux de chanter le *Bro goz ma Zadou* à la capitale, où c'est une bonne référence d'être Breton.

M. *Jean Stéphan*, à sa sortie de l'Ecole militaire de Saint-Cyr, est nommé sous-lieutenant au 8^e R. I., Cherbourg.

André Formal, d'Etel, du contre-torpilleur l'*Audacieux*, envoie un souvenir d'Alger à ses anciens professeurs.

Succès divers

ECOLE MILITAIRE DE SAINT-CYR : *René Jaouen*, de Kerfeunteun, admis.

ECOLE DE MAISTRANCE, SECTION AVIATION (Brest) : *Pierre Nicolas*, de Sainte-Marine, Combrit.

AVIATION MILITAIRE (Rochefort) : *Mathieu Le Corre*, de Quimper.

BREVET SUPÉRIEUR (3^e Année) : M. *Jean-L. Le Goas*, nommé professeur au Likès, S. N.

CALCUL DIFFÉRENTIEL ET INTÉGRAL : M. *Le Viavant*, licencié ès-sciences.

ELECTIONS AU CONSEIL GÉNÉRAL : M. *Hervé Mérour*, de Briec ; M. *Jean-Louis Tanguy*, d'Ergué-Gabéric.

Nos sincères félicitations.

Changements d'adresses

Pierre Nicolas, Ecole de Maistrance, section aviation, Armorique, Brest.

R. P. Corentin Pétillon, 5, rue du Regard, Paris (6^e).

Louis Cotten, rue de la Marne, Rosporden.

Jean Stéphan, sous-lieutenant au 8^e R. I., 46, rue Amiral-Courbet, Cherbourg (Manche).

Thomas Le Moan, 72^e R. A. D. C., 5^e Batterie, Vincennes (Seine).

Hubert Stéphant, Cercle catholique Maurice Maignen, 29, rue de Lourmel, Paris (15^e).

Jean Kerbourc'h, sous-officier, 4^e R. A. D., 1^{re} Batterie, Colmar (Haut-Rhin).

Cotisations versées (2^e liste)

MM.

Le Tortorec Jacques, sergent au 71^e
R. I., Saint-Brieuc.
Thomas, Maire de Plougastel-Daoulas.
Le Brun, Maire de Pouldergat.
Mahé, père et fils, Briec-de-l'Odet.
Dieueho, Quimper.
Le Bihan René, Quimper.
Nicolas Jean, Locronan.
Le Coz Jean, Camaret.
Léonus Yves, Papeteries de l'Odet,
Ergué-Gabéric.
Helgouarch François, Plomelin.
Moysan Joseph, Quimper.
Flochlay Laurent, Ker-Arthur, Châteauneuf-du-Faou.
Le Bot Claude, Plougastel-Daoulas.
Favennec, Ederne.
Ruppe François, Kerfeunteun.
Foucher Gaston, rue des Dardanelles,
Quimper.
Brun Vital, Quimper.
Breton Joseph, Landivisiau.
Le Roy Jean, Locunolé.
Fouénant Louis, Ouessant.
Rio Pascal, Saint-Pierre-Quilbignon.
Guillemot René, Guiscriff.
Gallo Arthur, Querrien.

MM.

Moreau J., Rennes.
Stéphane Hubert, Paris.
Le Tous François, Morlaix.
Le Runigo J., Crach.
Thomas Pierre, Plougastel-Daoulas.
Cornic Sébastien, Kerfeunteun.
Brangoulo Jean, Clohars-Carnoët.
Mailloux Jean, Saint-Renan.
Commandant Bourhis, Gouézec.
Boëdec, Maire de Tourc'h.
Kéravec Henri, Colombes.
Le Meur Jean, Rosporden.
Nicol Jules, Paris.
Louët Jean, Kerfeunteun.
Plunian Jean, Auray.
Le Bigot René, Saint-Brieuc.
Le Reste Jean, Tourc'h.
Trévidic P., Nantes.
Hélias Raymond, Pensionnat Saint-Bernard, Bayonne (Bas-Pyrénées).
Le Loch Louis, préparateur pharmacien, Plonéour-Lanvern.
Colléter Y., Ecole libre, Uzel (C.-d.-N.).
Jean Olivier, Pensionnat Saint-Joseph, Paimpol.
Roger Le Menn, 25, allée des Primevères, Kerfeunteun.

« Il est doux de rêver ; mais qui rêve dort et n'agit pas. Pour agir, il faut voir d'un œil imperturbable, d'une conviction assurée, le but sacré vers lequel on marche. »

(OZANAM.)

* * * * *

« Le communisme est intrinsèquement pervers, et l'on ne peut admettre sur aucun terrain la collaboration avec lui de la part de quiconque veut sauver la civilisation chrétienne. Si quelques-uns, induits en erreur, coopéraient à la victoire du communisme dans leur pays, ils tomberaient les premiers, victimes de leurs égarements ; et plus les régions où le communisme réussit à pénétrer se distinguent par l'antiquité et la grandeur de leur civilisation chrétienne, plus la haine des « sans-Dieu » se montrera dévastatrice. »

(PIE XI.)

Chronique de l'École

En lisant le Palmarès — Prix spéciaux

*Prix offert par MM. les Aumôniers
à l'Elève de Troisième Année classé premier en Instruction religieuse :*
Jean COSQUER, de Coray.

*Prix offerts par l'Association Amicale des Anciens Elèves
à l'élève de la Classe de Première et à l'élève de la Classe Mathématiques
qui, par leurs habitudes de travail, de bonne conduite, leur caractère,
ont le mieux correspondu à l'éducation donnée au Likès :*
Jean COLLETER, de Quimper. Jean CREUZET, de Nozay.

*Prix offerts par M. Charles CABON,
Président de l'Association Amicale des Anciens Elèves du Likès :*

Section Agricole
Henri CHATALIC, de Gourlizon.

Section Industrielle
Paul CABON, de Quimper.

Section Commerciale
Yves LE BIHAN, d'Ergué-Armel.

*Prix offert par M. NADER, député, à l'élève de Rhétorique
classé premier dans l'exercice de la parole publique :*

François JADÉ, d'Audierne.
Rappel : Georges MOISAN, de Vannes.

*Prix Colonial 1936, offert par M. Maurice VINCENT,
ami personnel du Directeur du Pensionnat, à l'élève
des Cours Secondaires se classant premier en Histoire et en Géographie :*
Jean OLIVIER, de Saint-Quay-Portrieux.

*Prix Amédée DE VINCELLES,
Fondateur des Syndicats Agricoles du Finistère, offert par le Conseil
d'Administration de l'Union des Syndicats Agricoles du Finistère et
des Côtes-du-Nord à l'élève de Quatrième Année Agricole :*

Yves TARRIDEC, de Landrévarzec, classé premier en Agriculture.
(Prix offert : un Omnium Agricole.)

Prix offert par M. AUGEREAU, Directeur Technique :

4^e Année : Pierre DRÉAN.
3^e Année : Jean JAOUEN.

2^e Année : Charles CHRÉTIEN.
1^{re} Année : Yves NIHOARN.

Prix offert par M. DAMIAN, Professeur de Dessin :

Paul CABON.

Jean DRÉAN.

Prix de Chant Grégorien, offert par M. LE DIRECTEUR :

Paul KÉRAUDREN, de Camaret-sur-Mer.

28 Septembre. — LA RENTRÉE.

Après quatre-vingts jours de vacances, on s'en revient fatigué de la mer et des montagnes, dégoûté de la bicyclette, ennuyé des petits travaux d'intérieur. On désire changer, déjà !

On monte au Likès pour observer les transformations matérielles, pour repérer sa classe, pour rencontrer ses anciens camarades et pour dire un mot aimable aux anciens maîtres.

A l'entrée, rien de neuf : même concierge souriant et empressé, même économe, souriant aussi dans son fauteuil, aux aimables visiteurs qui vont renflouer une caisse aux abois... Même directeur affable, et mêmes professeurs, tendant la main aux « bonjours », et l'oreille aux nouvelles.

Dans le jardin, l'habitation des religieuses s'achève à un rythme ralenti : l'aménagement intérieur s'ébauche à peine ; les portes et les fenêtres n'ont pas encore leurs vitres. Les religieuses seront obligées de coucher à l'infirmerie — puisqu'il n'y aura pas de malades.

Tandis que parents et élèves affluent de partout, les ouvriers continuent activement les derniers aménagements. Déjà l'ancien bâtiment des religieuses est transformé en salles de classe : au premier étage, les 3^e, 4^e et 5^e années professionnelles ; au deuxième, classes de Seconde, Première et Mathématiques. On déchiffre les écriteaux : « Attention à la peinture ». On s'appuie au garde-fou pour admirer, de haut, la vallée du Stéir, la montagne de Locronan, les lignes de chemin de fer de Brest, Douarnenez, Pont-l'Abbé... par où on arrive et par où on partira... dans un mois !

Il y a du neuf ! Un réfectoire à la place de la 1^{re} A ; un dortoir — Saint-Louis, patron de M. le Directeur — au 3^e étage. Il y aura donc possibilité de recevoir plus de pensionnaires. Mais à combien faudra-t-il répondre négativement ? Que de lettres suppliantes de parents qui demanderont une place, une toute petite place, pour leur tout petit gars ! Mais des petits gars, on en met partout : dans les onze dortoirs, puis au Noviciat et quelques unités encore dans un local de l'infirmerie.

Mon Dieu ! Que de monde ! La cour d'honneur est trop étroite ; les escaliers ne sont pas assez larges. Et toujours il arrive des élèves, des petits, des moyens, des grands ; des nouveaux — de bonne heure, pour connaître les lieux, pour s'installer — ; des « vieux »,

— le plus tard possible, vers quatre ou cinq heures. C'est à ce moment qu'arrive inopinément M. Nader, député, qui court aussi trouver des amis... Pourtant, ce n'est pas encore la rentrée parlementaire !

Et le soir arrive. Pour manger avec un semblant d'appétit, les nouveaux écrasent leurs dernières larmes et oublient « la maison »... aussi bien que possible, pour ne pas paraître indifférents à l'accueil sympathique des anciens.

29 Septembre. — PREMIER JOUR DE CLASSE.

Il fait un temps splendide, bien propre à dissiper la tristesse de la rentrée. Le moyen de pleurer, même « dans l'âme », quand un si beau soleil crée la joie ? Et c'est une situation assez étrange que crée cette dualité entre le chagrin du cœur et la gaîté du ciel. Mais la vie n'est-elle pas toute de contrastes ? Chez beaucoup d'ailleurs la contradiction n'existe pas : ils sont tout à la joie de travailler, de trouver de jeunes amis, de changer d'occupations et, sans doute, sans qu'ils le disent, de progresser moralement.

On s'installe... et on se dénombre : au premier jour, 761 élèves présents !

1^{er} Octobre. — LE CORPS PROFESSORAL.

On a réussi enfin à identifier les professeurs, dont on reconnaît fort heureusement la presque totalité. En somme, il y a peu de changements et cela est bien ainsi.

On regrette aussi le départ de M. Mourrain qui, depuis un bon nombre d'années, se dévoua soit dans les classes de Brevet, soit en classe de Seconde. De Lyon, où il exercera ses talents pendant dix mois, M. Mourrain continuera de s'intéresser aux exploits de ses élèves et à la vie du Likès.

M. Le Viavant, déjà licencié, continuera néanmoins, à l'Université Catholique de Lille, l'étude des mathématiques, avec l'espoir d'en faire bénéficier plus tard notre école.

Nous avons salué, comme il convenait, l'arrivée de M. Le Guellec, ancien élève, licencié ès-Sciences ; de M. Mony, qui a succédé à M. Purène dans l'enseignement de la philosophie ; de M. Paulremat, de M. Kerjean et de M. Delcros, nouveaux venus au Likès ; de M. Le Bail, licencié ès-Sciences et ès-Sciences naturelles, déjà connu par ses cours spéciaux en classe de mathématiques élémentaires, et désormais affecté au Likès, au titre de Sous-Directeur et de Chef de la 2^e Division.

Ce dernier changement nous vaut le plaisir d'avoir comme voisin M. Jamet, nommé Sous-Directeur à la Section Normale.

3 au 7 Octobre. — RETRAITE DE RENTRÉE.

Elle est prêchée par M. le chanoine Le Grand, dont on connaît bien le zèle et la compétence. Il aime les jeunes : il saura les intéresser par des instructions à la fois nourries de doctrine et illustrées d'exemples, « d'histoires » typiques, qui ne sont pas destinés seulement aux « petits » !

On se confesse, on communie : on inaugure chrétiennement dix mois de classe.

17 Octobre. — ELECTIONS - 2^e TOUR.

Nous ne sommes pas indifférents au succès de *M. Tanguy*, d'Ergué-Gabéric, et de *M. Mérour*, de Briec, élus au Conseil Général, tous deux anciens élèves du Likès.

Nous leur apportons, par ce *Bulletin*, nos modestes félicitations.

25 Octobre. — RÉUNION DU BUREAU DE L'AMICALE.

On voit les « personnalités » de l'Amicale : il doit y avoir quelque chose encore... On sera peut-être tenu au courant de l'objet de leurs vives et amicales discussions ! Mais peut-être que ça ne nous regarde pas... Les dieux ont leurs secrets, et nous sommes trop jeunes pour prétendre les pénétrer !

28 Octobre. — NOUVEAU RECENSEMENT.

Pendant tout le mois, la rentrée a continué. Aujourd'hui on compte au Likès 793 élèves.

On relève, dans l'historique, d'autres chiffres maxima : en 1905, 738 ; en 1895, 798.

SÉANCE DE PRESTIDIGITATION.

C'est Montana qui la donne ; et Montana, et ses tours, et son esprit, comme son art de tirer parti de Marius, d'Antonin et de Justin, c'est « *maouss pépère bidibi soïnsoïn !* »

29 Octobre. — BILLETS D'HONNEUR.

Le programme de la séance sera peu chargé, car en un mois les artistes ont eu juste le temps de se révéler. Néanmoins, il nous a été donné d'applaudir Jean Coroller et le groupe des musiciens : l'Harmonie promet !...

30 Octobre-2 Novembre. — CONGÉ DE LA TOUSSAINT

Il fait bon, après un mois de classe, passer quelques jours chez soi dans une atmosphère d'intimité, de recueillement grave à l'heure où l'on songe à ceux qui ne sont plus.

11 Novembre. — ARMISTICE.

Messe et *Libera* pour les Morts de la Grande Guerre. *Te Deum* d'action de grâces.

Les « Grands » — trois classes — vont aux offices à la Cathédrale et représentent l'Ecole au cimetière, pendant qu'à l'Ecole les élèves se massent sur la cour d'honneur où, après quelques morceaux de musique, une gerbe de fleurs est déposée au pied du Monument aux Morts ; après la minute de silence, tous les élèves récitent le *De Profundis* et écoutent, recueillis, un chant de circonstance et un dernier air de la musique instrumentale.

A 17 heures, cinéma ; deux jolis films : *L'Enfant de la Forêt* et *Sa première angoisse*. Salle comble.

13 Novembre. — RÉSULTATS DES COMPOSITIONS

C'est le premier classement sérieux de l'année ; aussi est-on impatient d'en connaître les résultats. Nous citons ici avec plaisir les noms des Premiers de classe :

5^e Préparatoire. — Jean Gestin, François Marchalot.

4^e Préparatoire. — René Louët, Guy Ligen.

3^e Préparatoire. — Victor Hélo, Yves Guichoux.

2^e Préparatoire. — Jean Philipot, Yves Landrein.

1^{re} Préparatoire. — Pierre Daigné, Jean Février.

1^{re} Année A. — Jean Bourric, Jean Le Sausse.

1^{re} Année B. — Henri Sellin, Victor Balanant.

1^{re} Année C. — Eugène Cristien, François Hostiou.

4^e S. — Yves Le Bris, Paul Pézenec.

3^e S. — Michel Rivière, Raymond Chicanne.

2^e Année A. — Yves Guélaff, Pierre Rannou.

2^e Année B. — Jean Charlot, Emile Leizour, Jean Le Cœur.

3^e Année. — Noël Autret, Marcel Gadai.

2^e S. — Louis Plouzennec, Louis Cosquer.

4^e Année. — Marcel Mazé, François Ezanno.

5^e Année. — Jacques Briand, Pierre Le Berre.

Première. — Sylvain Catto, Jean Le Viol.

Mathématiques. — Jean Le Beux, Jean Le Bescond.

16 Novembre. — UNE MÉNAGERIE

C'est une petite « ménagerie scolaire » que nous avons l'avantage de voir, sur le terrain de Sports, au moment où tombent les premières gouttes de pluie... décidément aussi peu commune, depuis six mois, que le tatou fouisseur dont nous admirons le bouclier dorsal.

Nous sourions à une demi-douzaine de singes — qui ne répondent pas à notre politesse — et plusieurs ont le plaisir de serrer la... main à une guenon gentille qui porte le nom de Joséphine Baker ; d'autres touchent la peau du boa, « le roi des étouffeurs du désert », ou du serpent des Indes ; beaucoup tremblent à la vue du loup tacheté ou de la hyène ; cette terrible « l'hyène », disaient les montreurs au pur accent étranger, dévora, à Vincennes, le brave D^r Georges... qui mourut 24 heures après !

C'est la personnalité, non la majorité qui compte.

« Tu n'as pas l'impression quelquefois, l'impression que nous vivons — si ça peut s'appeler vivre — dans un monde cassé ? Oui, cassé comme une montre cassée. Le ressort ne fonctionne plus. En apparence, il n'y a rien de changé. Tout est bien en place. Mais si on porte la montre à son oreille, on n'entend plus rien. Tu comprends, le monde, ce que nous appelons le monde, le monde des hommes, autrefois, il devait avoir un cœur. Mais on dirait que ce cœur-là a cessé de battre. »

(Gabriel MARCEL.)

* * * * *

« Rien n'est plus répugnant que de voir la liberté chantée par des esclaves. »

(EMERTON.)

* * * * *

« Les maladies du cœur, aussi bien que celles du corps, viennent à cheval et en poste, mais elles s'en revont à pied et au petit pas. »

(S^r FRANÇOIS DE SALES.)

RESULTATS AUX EXAMENS

ANNÉE 1937

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

BACCALAURÉAT

Deuxième Partie. — SÉRIE MATHÉMATIQUES

Bordiec René, de Pluguffan.	Olivier Jean, de Saint-Quay-Portrieux.
Colléter Yves, de Quimper.	Raux Gabriel, de Pornic (L.-I.).
Colléter Jean, de Quimper.	Quéré Jean, de Pouldreuzic.
Creuzet Jean (A. B.), de Nozay (L.-I.).	Rolland Jean, de Langolen.
Mourrain Guillaume, de Plouhinec.	

Première Partie. — SÉRIE B

Le Beux Jean, de Melgven.	Jouvin Pierre, de Quimper.
Le Bras Louis, de Guiclan.	Lanoë Joseph, de Questembert.
Cornec Jean (Adm.), de Plouédern.	Lemeilleur Henri, de Quimper.
Douérin Pierre, de Plogonnec.	Lozac'hmeur Pierre (Adm.), de Kerfeunteun.
Dupont Yves, de Guiscriff.	Pochat Sébastien, de Guilvinec.
Fily Alain, de Plogonnec.	Quéinnec Joseph (Adm.), de Quimper.
Le Garrec Louis, de Beuzec-Conq.	Riou François (A. B.), de Kerfeunteun.
Guinet Raymond, de Quimper.	
Guyader Pierre, de Briec.	

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

ECOLE DES ARTS-ET-MÉTIERS (ERQUELINNES)

Le Bihan Jean, de Scaër.	Dréan Jean, de Pluneret.
Cabon Paul, de Quimper.	Téphany François, de Camaret.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE SUPÉRIEUR

BREVET ÉLÉMENTAIRE

Allioux Pierre, de Vannes.	Caudal Ange, de Locqueltas (M ^{han}).
Bariou Vincent, de Pouldergat.	Chabeaux Roger, de Quimper.
Le Berre Pierre, d'Ergué-Armel.	Chatalic Henri, de Gourlizon.
Le Berre Jean, de Quimper.	Conanec Jean, de Vannes.
Bideau Joseph, l'Île-aux-Moines (M ^{han}).	Cosmao Louis, de Plogonnec.
Le Bihan Yves, d'Ergué-Armel.	Douérin Pierre, de Plogonnec.
Boissel Robert, de Quimper.	Floch François, de Ploudiry.

BREVET ÉLÉMENTAIRE (suite)

Le Gall Marcel, de Rosporden.	Madec Jean, de Quiberon.
Le Gall Théophile, de Landivisiau.	Nicolas Pierre, de Plomodiern.
Guernic Jean, de Guiscriff (M ^{han}).	Prado Francis, de Carnac.
Guirriec Pierre, du Guilvinec.	Pungier Jean, de Saint-Malo.
Hascoët Denis, de Quimper.	Rospape Jean, de Brie.
Hémon Alain, de Landrévarzec.	Le Roux Hervé, de Kerfeunteun.
Kernec Jean, de Plouay (M ^{han}).	Sévignon Jean, de Quimper.
Kervroédan Jean, de Douarnenez.	Tarridec Yves, de Landrévarzec.
Laurent François, de Pluguffan.	Le Vern Francis, de Lesneven.

BREVET D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE SUPÉRIEUR

Allioux Pierre, de Vannes.	Kervroédan Jean, de Douarnenez.
Le Berre Pierre, d'Ergué-Armel.	Laurent François, de Pluguffan.
Le Bihan Yves, d'Ergué-Armel.	Madec Jean, de Quiberon.
Conanec Jean, de Vannes.	Rospape Jean, de Brie.
Cosmao Louis, de Plogonnec.	Le Roux Hervé, de Kerfeunteun.
Douérin Pierre, de Plogonnec.	

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

CERTIFICAT D'ETUDES PRIMAIRES OFFICIEL (1937) :

58 reçus.

EXAMEN DES BOURSES (1937)

Première Série.

Le Febvre Ferdinand, de Quimper.

RÉSULTATS SCOLAIRES OFFICIELS DE L'ANNÉE 1936

BACCALAURÉAT	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE
2 ^e Partie :	<i>Certificat d'Etudes Primaires</i> : 59.
<i>Série Mathématiques</i> 6 (2 adm.).	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE SUPÉRIEUR
<i>Série Philosophique</i> 2	<i>Brevet Élémentaire</i> 31
1 ^{re} Partie :	<i>B. E. P. S. : Section Générale</i> 15
<i>Série B</i> 11 (1 adm.).	— <i>Section Industrielle</i> ... 2
	— <i>Section Commerciale</i> .. 1



LE COIN DES POÈTES

Le déchu

*C'était un vicieux, un méchant, un brutal,
Un parasite ivrogne et lâchement cynique ;
Son sang lourd charriait l'héritage fatal.
Son regard était dur, sinistre et satanique.
On souffrait malgré soi de voir ainsi cette âme
Devenir d'elle-même un contraire absolu.
O pauvre enfant, fils déchu de la femme,
Cet état vil, abject, toi seul, l'as-tu voulu ?
Ce monstre était vidé de toute humanité
Et rempli d'une haine odieuse et farouche :
Comme le vin, toujours l'infâme iniquité
Régala tristement son infernale bouche.
Aux jours d'horreur, il eut massacré en riant
La femme, le vieillard, l'enfant né de la veille ;
Il portait du déchu le stigmaté criant.
A celle de Satan sa face était pareille,
Sa tête ressemblait à celle d'un vieux fauve,
Avec ses gros poils roux. Des haillons jaunes, verts...
Un vieux feutre troué couvrait son crâne chauve,
Et ses souliers montraient de vils doigts découverts.
Il allait toujours seul, ce triste vagabond ;
Chacun, pour l'éviter, d'instinct faisait un bond.
Dans la société n'ayant aucun lien,
Il vécut sans amour et mourut en païen.*

X...

Un jeune preux

*Aux temps jadis un prince sarrazin
D'un page adolescent, défia le suzerain.
Comtes de relever le gant.
Et chaussant éperons, brandissant la rapière,
Ils font couler le sang, pourprant plaines entières.
Voyant leurs chevalier occire,
Les nobles châtelaines en leurs castels frémirent !*

Une dame de haut lignage
Tout éplorée manda son page :
« O Page, baille à mon époux
La benoîte médaille ;
Qu'il la mette à son cou pendant qu'ici je prie. »
— « Ça, dit l'enfant... trancherai d'abord la tête à cet impie.
Puis devant la benoîte médaille
Férons ensemble oraison. »
Il part... Et d'un seul coup de taille
Du Maure endiamanté fend le heaume et le chef.
Et courant vers le comte, son maître,
Sans casque ni gantelet :
— « Voilà, sire, présent de votre dame.
Que Dieu garde votre âme :
Nenni ne monterez ce jour en Paradis ! »
— « Bel enfant, s'écrie-t-on,
Bel enfant, plus brave que le plus brave d'entre les lions,
Comment vous nomme-t-on ? »
Alors sans qu'une ombre ne trouble ses prunelles,
A la fois rougissant et superbe :
« Sire Chevalier, dit-il,
Je m'appelle Roland ! »

Jean COROLLER (4^e S.).

A mon Crucifix

Toi qui règues, ô Christ, dans ma chambre, souvent
J'ai prié : A la mort, sois doux à ma pauvre âme !
Vingt fois dans la douleur sur ton front tout sanglant
J'ai recherché l'appui que toujours on réclame
Quand, Dieu puissant et bon, d'aucun homme on n'espère
Ni la santé du corps ni cette paix du cœur
Qui fait sourire encore à son heure dernière.
Et ton regard divin calme toute douleur,
Apaise toute angoisse et donne confiance
A quiconque déjà redoutait, ô Seigneur,
Les effets éternels de l'affreuse sentence
Et le feu dévorant de ton enfer vengeur.
Tu accordes pardon à la faute accusée,
Tu reçois en tes bras, sur la croix étendus,
Le pécheur repentant. Et, de douleur brisée
Ta voix dicte son nom à l'Ange des élus.

EN PLEINE ILLÉGALITÉ

Nos législateurs du Front Populaire appliquent avec la dernière rigueur les lois qui ont leur agrément. Sous prétexte que l'école officielle est neutre, leur ministre de l'Education Nationale révoque une institutrice stagiaire qui porte au cou une médaille. Si une commune votait un sou de subvention à une école libre et si la Caisse officielle des écoles allouait à un élève de l'enseignement chrétien la moindre subvention, la décision serait immédiatement cassée, encore que l'ostracisme des Caisses officielles des écoles ne frappe les élèves des écoles chrétiennes qu'en vertu d'une jurisprudence.

On va plus loin : tandis que toutes les lois peuvent être modifiées, et même supprimées et remplacées par d'autres, et que notre Constitution elle-même a été plusieurs fois révisée, on a déclaré intangibles, c'est-à-dire irréformables et éternelles, les lois dites laïques, qui excluent Dieu de notre vie politique et sociale. Et voici que ce même privilège absolument contraire au régime parlementaire est attribué aux récentes lois sociales, quels qu'en soient les résultats et les effets sur notre vie économique.

Mais quand d'autres lois gênent leur politique, ces mêmes législateurs et gouvernants prennent à leur endroit les plus grandes libertés, les violent et agissent comme si elles n'existaient pas. De l'intangibilité des lois on passe sans transition aux vacances de la légalité, recommandées, il y a déjà plusieurs années, par notre vice-président du Conseil, M. Léon Blum. En voici un exemple.



Notre ministre de l'Education Nationale veut établir chez nous l'Ecole conduisant directement ou indirectement, mais sûrement, au monopole de l'enseignement, condition première de l'établissement en France d'un Etat totalitaire et athée. Cette réforme, qui serait en réalité une révolution de tout notre enseignement, a été l'une des conditions de la formation du Front Populaire dont les instituteurs révolutionnaires ont été les agents les plus ardents.

Notre gouvernement de Front Populaire à direction radicale sur cette question n'admet pas de pause, puisque M. Chautemps a fait savoir que la réforme de l'enseignement figurera dans le programme de la session parlementaire qui s'ouvrira demain. Quand il s'agit de laïcité, c'est-à-dire de cet athéisme foncier qu'on nomme « foi laïque », il n'y a jamais de pause.

Mais les Chambres ont eu fort à faire avec toutes les difficultés parfois inextricables qui se dressent devant elles par suite de « l'expérience Blum » ; et jusqu'ici elles n'ont pas eu le temps de voter la vingtaine d'articles qui forme le projet de réforme de M. Zay, projet de réforme d'ailleurs incomplet et qui appelle après lui plusieurs autres « trains » législatifs.

Et M. Zay s'est impatienté.

D'ailleurs, nos adversaires sont devenus maîtres en une tactique que nous avons maintes fois dénoncée et qui consiste à faire leur volonté quand il leur plaît et de mettre le Parlement devant le fait accompli quand il s'agit de la consacrer par une loi. Ainsi s'est établie progressivement, d'année en année, la gratuité de l'enseignement secondaire qui est l'un des articles essentiels de l'Ecole unique qui, ainsi, s'établit sans qu'un projet général l'instituant ait été présenté au Parlement et qu'ait été rédigé le règlement d'administration publique qu'elle nécessitera.

C'est pour ces deux raisons que, depuis déjà quelque temps, M. Zay accumule les décisions illégales.

Dans ses circulaires, il parle d'enseignement du premier, du second, du troisième degré. En réalité, il y a un enseignement primaire, secondaire, supérieur distincts et définis par des lois organiques, qui, n'ayant jamais été supprimées, gardent toute leur force.

Or, M. Zay, gardien de ces lois « existantes », emploie les vocables qui sont prévus par sa réforme et agit ainsi comme si les lois existantes n'existaient plus et comme si sa réforme qui va être mise à l'ordre du jour du Parlement avait été déjà votée et suivie du règlement d'administration publique.

Et cela n'est pas une simple question de mots.

Par une circulaire, le ministre de l'Education Nationale vient d'organiser l'orientation professionnelle dans la classe de sixième d'un certain nombre d'établissements publics. Nous avons montré à maintes reprises la gravité de cette question et tous les problèmes qu'elle pose. La grande majorité des médecins a déclaré qu'une orientation en sixième, commandant toutes les autres — car elle serait le commencement des engrenages, — serait funeste, parce que prématurée ; elle lancerait à faux l'enfant dans une voie périlleuse pour tout son avenir.

On s'est aussi demandé dans quelle mesure la famille prendrait part à des orientations desquelles dépendrait l'avenir de ses enfants, si la décision des orienteurs officiels serait indicative, à titre de simple conseil donné aux familles, ou décisive, c'est-à-dire s'imposant sans discussion aux parents. Quantité d'autres questions aussi graves se posent, mais ces deux suffisent à montrer combien le

problème de l'orientation mérite d'être étudié de près et que ses solutions soient bien établies à la suite d'une discussion sérieuse.

Or, c'est par simple circulaire qu'opère M. Zay, donc par coup d'autorité personnelle, et comme cela modifie considérablement les lois existantes, qui ne prévoient pas cette orientation, il est en pleine illégalité.

Cette illégalité, comme il est facile de le comprendre, en appelle d'autres, puisqu'il s'agit de l'application d'une réforme nouvelle que ne connaissent pas les lois existantes. Il a fallu modifier le régime scolaire de la classe d'orientation, imposer aux « sujets à orienter » un séjour dans l'établissement pour y être mis en observation, séjour dont l'obligation n'est imposée par aucune loi. Il a fallu organiser des jurys d'orientation dont les opérations et les décisions sont encore illégales, et si leurs membres sont rétribués, ce qui est vraisemblable, ils ne peuvent l'être qu'illégalement, puisque les crédits d'orientation n'ont pas été plus discutés et votés que l'orientation elle-même.

Sans aucun doute, si cette circulaire était déférée au Conseil d'Etat, celui-ci la déclarerait illégale. Mais M. Zay sait fort bien que les pourvois en Conseil d'Etat ne sont examinés qu'après de longs délais et que malheureusement, en France, le déni de justice provient souvent des lenteurs de la justice, laquelle, quand elle se prononce — ce qui n'arrive pas toujours, — donne au droit gain de cause quand l'injustice a produit tous ses effets. C'est ainsi que sous un régime officiel de liberté s'instaure le règne du bon plaisir, et que le gouvernement populaire qui prétendait nous apporter la liberté est en train d'imposer à la famille la plus odieuse des tyrannies, celle que, dans son Encyclique sur l'éducation, le Souverain Pontife appelle la plus révoltante de toutes et qui consiste à supprimer la responsabilité de la famille dans l'établissement de la vie de ses enfants.

(*La Croix*, 16 Novembre 1937.)

JEAN GUIRAUD.



N'aie pas peur

La « peur », mot qui sonne mal à l'oreille d'un Français ! La France est la terre des braves : n'aie pas peur...

N'aie pas peur d'être bon ; ne crie pas ta bonté, mais donne-la en exemple chaque fois que le devoir commande, les mauvais se terreront, la crainte qu'on a d'eux fait seule leur force...

Ne rougis pas d'être peu fortuné... l'homme vaut par la volonté qui l'anime et non par le bruit qu'il fait ou l'or qu'il a dans sa poche...

N'aie pas peur du danger ni de la difficulté : ils stimulent. Reste quand même sûr de ton triomphe, tes forces en seront décuplées...

N'aie pas peur de l'échec, et ne rougis pas si tu t'es trompé de bonne foi ; cela sert à reprendre haleine et apprend à se relever ; ainsi s'édifie la maison, pierre à pierre...

Ne crains pas l'« esprit fort » ; il ne se prétend fort que parce qu'il est faible...

N'aie pas peur du « qu'en dira-t-on » : les paroles s'en volent, mais les œuvres restent.

Ne rougis pas de ta foi : vingt siècles en ont vécu, et tout ce que l'humanité produit de bon s'appuie sur elle...

N'aie pas peur de la mort elle-même, puisque tu sais que le passage obscur s'ouvre sur la lumière et qu'elle est l'aurore de la vie...

Nos ancêtres, les vieux Gaulois, ne craignaient rien... les preux de jadis : Clovis, Charlemagne, saint Louis, Duguesclin, Bayard, Jeanne d'Arc, tant d'autres chevaliers, ignoraient de même la peur... Et nous ? Réagissons contre la peur !...

René BAZIN.



Pour la Cause

Du Bulletin d'Estaimpuis (Belgique), cette juste remarque :

« Savez-vous ce que verse le plus modeste militant du *Parti communiste*, pour faire vivre son parti ? 48 francs de cotisation obligatoire au Centre ; 24 francs de cotisation au Groupe ; 40 francs d'abonnement aux *Cahiers du bolchevisme* (obligatoire pour tous les secrétaires de cellules) ; 5 francs pour l'achat obligatoire de l'*Almanach ouvrier et paysan* ; 50 francs au moins pour les souscriptions particulières (comme celle qui a été ouverte en faveur du peuple espagnol). Soit, au total, 167 francs de COTISATIONS OBLIGATOIRES.

L'achat quotidien de l'*Humanité* coûte, en plus, à chaque communiste, 110 francs par an.

Versements analogues dans le Parti socialiste, dont une des cotisations obligatoires se monte déjà à 6 francs par mois. »

La cotisation pour l'Amicale est plus modique.

Situation actuelle de l'Enseignement Libre en France

A) LE FAIT

Du rapport présenté par S. Ex. Mgr Richaud à la vénérable Assemblée des Cardinaux et Archevêques, nous extrayons les lignes suivantes :

L'enseignement supérieur donné dans les cinq Instituts catholiques de Paris, Lyon, Lille, Angers, Toulouse, comprend : 410 professeurs et 4.219 élèves.

L'enseignement secondaire libre comprend : 571 collèges de garçons ; 338 collèges de jeunes filles. Soit 909 établissements qui emploient 13.000 professeurs et donnent l'instruction à 160.000 élèves.

L'enseignement primaire libre comprend : 2.198 écoles de garçons ; 7.590 écoles de filles. Soit un total de 10.578 écoles primaires libres qui instruisent : 1.061.000 élèves.

L'enseignement professionnel privé ne comporte, à proprement parler, que 39 écoles techniques et 134 sections professionnelles ouvertes dans des cours complémentaires ou dans des écoles primaires supérieures.

Nous n'avons pour les jeunes filles que 5 véritables écoles professionnelles à Nantes, à Lille, à Bordeaux, à Saint-Brieuc et à Saint-Etienne. Un grand nombre, cependant, fréquentent des établissements d'éducation *ménagère* dont la direction est catholique.

Nous ne pouvons compter comme établissements d'enseignement professionnel : a) les *cours professionnels* ou cours complémentaires pour jeunes ouvriers et employés, qui sont assez nombreux, surtout pour les jeunes filles ; b) les écoles signalées comme donnant un enseignement professionnel, alors que celui-ci n'atteint pas le niveau d'un préapprentissage en ne durant que 2 ou 3 heures par semaine.

B) LES CAUSES

Un instituteur public indique lui-même les principales raisons de cette puissante vitalité de notre enseignement libre. Il constate, dans l'*Education Nationale* du 19 Juin, que :

Les écoles privées de Bretagne ont gagné 25.326 élèves en cinq ans ; que, dans l'Ille-et-Vilaine, les écoles privées ont 20.000 élèves de plus que les écoles publiques ; que, dans le Morbihan, on trouve 10.000 élèves de plus dans les écoles libres que dans les écoles officielles ; que l'effectif des écoles privées de Maine-et-Loire est supérieur de 4.400 élèves à celui des écoles publiques. Nous remarquons aussi que, dans l'Académie de Lyon, les écoles libres recensent 60.000 élèves ; que, dans la Mayenne, il a été créé 13 écoles privées en trois ans, etc.

Il explique cet accroissement par l'attitude franchement hostile que prennent certains instituteurs à l'égard des sentiments les plus respectables des habitants de la commune. Et il cite des faits :

Première commune : c'est la Fête-Dieu, tout le monde assiste pieusement à la procession qui jette un peu de joie aux yeux. Cependant, à 100 mètres, voici un monsieur planté ostensiblement sur les marches du café, le chapeau solide vissé sur la tête et la cigarette à la bouche : cet homme est l'instituteur qui insulte ainsi aux sentiments les plus respectables des habitants de la commune.

Deuxième commune : soir d'élection. Après le dépouillement du scrutin, au café, deux jeunes instituteurs adjoints hurlent un refrain ignoble, l'*Internationale*, devant des électeurs paisibles, mais bien vite écœurés et scandalisés. Le lendemain, des démarches sont faites auprès du maire et du directeur de l'école qui se récusent et se refusent de faire la moindre observation aux deux auteurs de la manifestation scandaleuse de la veille.

Troisième commune : le mercredi et le samedi, à 11 heures, après la classe, il y a catéchisme pour les enfants. Ce jour-là, comme par hasard, les garçons ne sortent qu'à 11 h. 15, quand ce n'est pas 11 h. 30. Pendant trois ans, le curé demande poliment, presque humblement, qu'on lui envoie les enfants à 11 heures ; peine perdue. Embêtons le curé, dit l'instituteur.

Quatrième commune : il y a une fête religieuse exceptionnelle et très importante dans la commune ; le bulletin paroissial en donne un fidèle compte rendu. Que fait l'instituteur ? Il inspire ou publie un article ignoble dans un petit journal communiste, récemment paru et où l'on trouve des articles dans lesquels le Pape, les évêques, les députés sont caricaturés, vilipendés ou traînés dans la boue. Chose incroyable et qui prouve un manque de sens absolu : l'instituteur envoie 100 de ces journaux à tous les pères de famille !

Cinquième commune : l'instituteur transforme les séances des cours d'adultes en causeries politiques d'abord, antireligieuses par la suite. Les jeunes gens désertent les cours.

Sixième commune : c'est dimanche. Sur la haie du jardin qui borde la rue principale, une personne étend complaisamment sa lessive. C'est l'institutrice. A remarquer qu'il y a trois autres haies au jardin et qu'elles ne sont pas visibles de la rue par où passent les fidèles pour se rendre à l'église.

Septième commune. L'instituteur et l'institutrice sont célibataires : des relations s'établissent ; on parle de mariage. De mariage, il ne s'en célèbre point, mais, au vu et au su de tout le monde, maître et maîtresse vivent maritalement. Singuliers éducateurs. Ils ont peut-être lu certain ouvrage sur le mariage, ouvrage qui fait peu d'honneur à son auteur.

Huitième, neuvième, dixième communes : mariage civil, enterrement civil des membres de l'enseignement ; naissance d'un enfant d'instituteur non baptisé. On se croirait revenu au paganisme d'il y a deux mille ans !

C) LA LAÏCITÉ EN PÉRIL !

C'est le cri de la *Ligue des Droits de l'Homme* qui, à son Congrès de Tours les 17, 18 et 19 Juillet, émet les vœux suivants concernant la laïcité :

« Le Congrès National de la Ligue des Droits de l'Homme, ému de la recrudescence des attaques contre la laïcité et les institutions laïques,

» Demande au Gouvernement de Front Populaire :

» 1° De sauvegarder l'école laïque, aujourd'hui en péril, en prenant d'urgence toutes mesures propres à réaliser :

» L'autonomie budgétaire des écoles, des services scolaires et des œuvres annexes,

» Le respect de la neutralité par tous les membres de l'enseignement public,

» L'abrogation de la Loi Falloux,

» Le contrôle de tout l'Enseignement privé,

» L'égalité des diplômes requis pour enseigner,

» La limitation du nombre des élèves confiés à un même maître titulaire,

» La faculté pour les fonctionnaires de l'Enseignement public de poursuivre, sans intervention de l'autorité préfectorale, les délinquants aux lois scolaires,

» La gemination obligatoire dans toutes les communes possédant des écoles spéciales à classe unique.

» Le choix judicieux des délégués cantonaux ;

» 2° De prendre immédiatement toutes mesures contre les menées factieuses du clergé en Alsace-Lorraine et de placer les départements recouverts sous le régime commun des lois françaises ;

» 3° D'assurer le respect de la liberté de conscience et de la neutralité dans l'armée et dans la marine, notamment en réprimant les abus auxquels donnent lieu les agissements des aumôniers sur certaines unités de la Flotte française.

» Le Congrès demande, d'autre part, au Conseil Central, de mener dans toute la France une campagne énergique et constante dans le but d'intensifier le mouvement laïque. »

L'homme se juge par ses actes, l'arbre par ses fruits et les congrès par leurs vœux. Nous sommes avertis : nous réagirons contre les tendances de la *Ligue des Droits de l'Homme*.



MOTS POUR RIRE

SUR LA CANNEBIÈRE

— Té ! Marius, te voilà : je te croyais mort !

— Et toi, Olive, mon ami, comment te portes-tu ?

Un petit silence... Nos deux interlocuteurs se regardent surpris : ce n'étaient pas eux !

EN CLASSE

Relevé dans les compositions « d'entraînement » au C. E. P. :

— Les grandes lois scolaires de la République furent faites sous saint Jean-Baptiste de la Salle, qui fit l'éducation à tous les élèves à la fois, au lieu de un élève qui expliquait à un autre, cet autre expliquait aussi au suivant, et ainsi de suite.

— Les lois sociales votées sous la III^e République sont :

1° La journée de huit heures, interdisant le travail de nuit aux femmes et aux enfants dans les usines ;

2° La semaine hebdomadaire ;

3° La journée de 40 heures ;

4° Les retraites fermées pour les ouvrières et les paysannes.

— Un anniversaire, c'est le renouvellement de la naissance : ça arrive tous les ans.

HISTOIRE MARSEILLAISE

En Amérique.

Olive. — Toi aussi, en Amérique ? Explique-moi, Marius : comment es-tu venu ici ?

Marius. — C'est pas malin. Tu sais que la terre est ronde et que ça tourne... Je monte en avion ; je tournoie un moment dans le ciel ; et quand l'Amérique passe en-dessous... je descends.

PREMIÈRE DICTÉE

En vacances, on ne fait guère d'orthographe : on oublie la syntaxe. On a, dans une classe, relevé plus d'une perle... sans valeur.

On avait très distinctement dicté le titre du texte :

« *Le chamois traqué.* »

Des fantaisistes — ou des humoristes — ont écrit :

« Le chamois détraqué » ; — « le chamois rétractile » ; ou bien : « le chameau traqué » ; « le chameau croqué ».

On trouve même — c'est un sectaire ! — « le chanoine traqué ».

EST-CE VRAI ?

Un professeur s'impatientait des fautes cent fois corrigées dans les devoirs.

Et dire, confie-t-il, à demi souriant, que certains parmi vous sont encore plus bêtes que moi.

Amicalistes, avant tout achat consultez nos annonces. réservez vos préférences à ceux qui nous soutiennent. Nous vous adressons à des maisons de confiance.

Un Amicaliste s'intéresse à son école, aux élèves qui en sortent, aux œuvres qu'elle soutient, au Bulletin de l'Association.

Installations Sanitaires
Chauffage moderne
Élévation d'eau

Zinguerie
Plomberie
Couverture

Pierre LE GRAND

29, Rue des Reguaires
QUIMPER

Tél. 7.13

PEINTURE
APIERS PEINTS
VITRERIE
ENSEIGNE
DÉCOR ▲▲

Téléphone 7.10

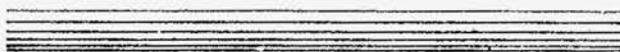
M. GUÉGUEN FILS

MÉDAILLE D'OR DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE TOURS

2, ROUTE DE ROSPORDEN

ATELIERS : 20, RUE ARISTIDE-BRIAND

■ QUIMPER



SPECIALISTE
POUR VITRAUX D'ÉGLISE

NEUF ET RÉPARATIONS SUR PLACE

NOMBREUSES RÉFÉRENCES

Cidre de Choix

EN GROS

QUINCAILLERIE



POMMES A CIDRE

RENÉ LE CLECH

ARTICLES
de
MÉNAGE

—
FERBLANTERIE

—
ZINGUERIE - PLOMBERIE

30, Bourg KERFEUNTEUN

PRÈS QUIMPER

C. C. D. N° 24, Crédit Nantais - Quimper

R. C. QUIMPER 1.707

PLANTS
de
POMMIERS

• • •

PAILLES

• • •



Industriels, Cultivateurs !

Avant de faire vos achats de MOTEURS & APPAREILS

Consultez les Agents de la

S^{té} LEBON & C^{ie}

MAGASINS :

2 & 1/2, rue Juniville - QUIMPER (près du Nouvel Hôtel des Postes)

GRAND CHOIX
D'APPAREILS A GAZ & D'ÉLECTRICITÉ
à des Prix Modérés

Renseignements et Devis gratuits — TÉLÉPHONE 0.79

LIBRAIRIE LE GOAZIOU

7, RUE SAINT-FRANÇOIS (PRÈS DES HALLES)

R. C. QUIMPER 4.203 **QUIMPER** (FINISTÈRE).

LITTÉRATURE GÉNÉRALE ET CLASSIQUE
HISTOIRE ■ SCIENCES ■ AGRICULTURE
RELIGION ■ LIVRES POUR LA JEUNESSE
LIVRES SUR LA BRETAGNE ET EN BRETON

CHOIX PERMANENT DES
MEILLEURS LIVRES ET
DES COLLECTIONS
MÉRITANT D'ÊTRE RECOMMANDÉES

LA LIBRAIRIE LE GOAZIOU
PROCURE ET EXPÉDIE
TRÈS RAPIDEMENT
TOUS LES OUVRAGES DEMANDÉS

VENTE A CRÉDIT : LA LIBRAIRIE LE GOAZIOU
A ORGANISÉ LA VENTE A CRÉDIT DES GRANDS
OUVRAGES PAYABLES PAR MENSUALITÉS
LUI DEMANDER TOUTS RENSEIGNEMENTS UTILES

PAPETERIE, CARTES D'ÉTAT MAJOR
STYLOGRAPHES, GRAVURES

PAPIER A LETTRES ET TOUTS
ARTICLES DE BUREAU

TRAVAUX D'IMPRESSION ET DE LITHOGRAPHIE

GARAGE DE FOREST-AUTROU

4, RUE DE SALONIQUE, 4

(DERRIÈRE LA CASERNE) - **QUIMPER**

Vente Automobiles toutes Marques

Toutes Réparations et Fournitures

LOCATION D'AUTOMOBILES

MAISON DE CONFIANCE

TELEPHONE 1-79

R. C. Quimper 4.366